



Nouveau camouflet aux soutiens des séparatistes au Parlement européen
L'Arabie Saoudite réitère son appui à l'initiative d'autonomie et à l'intégrité territoriale du Maroc

Page 3

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10332

Mercredi 9 Octobre 2024

Racisme structurel et institutionnel

Une discrimination silencieuse mais omniprésente que subissent les Marocains et autres groupes racialisés en Europe



Le secrétariat régional de l'USFP à Zagora salue le programme Royal de soutien aux victimes des inondations

Page 2



Pages 4-5



Fatiha Saddas élue à la plus haute instance de l'Alliance progressiste

Page 2

Le secrétariat régional de l'USFP à Zagora salue le programme Royal de soutien aux victimes des inondations



Le secrétariat régional de l'USFP à Zagora a tenu, dimanche 6 octobre 2024, une réunion consacrée à la discussion d'un certain nombre de questions d'ordre national, régional et local, et à la préparation de la prochaine entrée politique et sociale en présence des membres du secrétariat régional, des représentants du parti au Parlement et dans les conseils élus.

Dans un communiqué de presse, le secrétariat régional a présenté ses sincères condoléances, au nom de tous les Ittihadis, aux familles des victimes des récentes inondations qui ont frappé récemment plusieurs régions et provinces dans le sud-est du Maroc, et dont fait partie la province de Zagora, tout en tenant à saluer les Directives Royales au gouvernement visant à mettre en œuvre le programme de réhabilitation

des zones sinistrées.

Le secrétariat régional a également appelé le gouvernement à accélérer la mise en œuvre du programme Royal de soutien aux victimes des inondations et à œuvrer pour la reconstruction et la réhabilitation des infrastructures dans ces zones.

L'Exécutif est tenu d'évaluer les programmes destinés à ces zones oasiennes et d'adopter une politique pu-

blique efficace et claire pour la sauvegarde des oasis du Draâ, la plus grande oasis du Royaume.

Le secrétariat régional de l'USFP a mis en valeur les interventions proactives des autorités régionales, des institutions élues, des militants de la société civile et des médias pour faire face aux récentes inondations qu'a connues la région.

Le communiqué a, par ailleurs, salué le travail effectué par l'USFP au niveau de l'institution parlementaire en interpellant le gouvernement à travers des questions écrites et en organisant des réunions urgentes avec différents départements ministériels en vue d'accélérer les travaux de reconstruction et de réhabilitation des régions touchées par les inondations, tout en soulignant l'implication des élus du parti et de l'ensemble des instances ittihadies et leur mobilisation en solidarité avec les victimes des inondations.

Il a mis en exergue les efforts des élus ittihadis afin de mettre en œuvre une vision de développement intégrée et durable pour la région.

Le secrétariat régional de l'USFP a également salué les efforts déployés dans le secteur de l'eau potable à travers le projet structurant d'alimentation des collectivités territoriales de la région à partir du barrage d'Agdz, tout en appelant à consentir un effort similaire dans le domaine de la gestion de l'eau et d'irrigation en raison de son importance dans le but de faire revivre les oasis de la région considérées comme un patrimoine humain mondial.

H.T

Fatiha Saddas élue à la plus haute instance de l'Alliance progressiste

Fatiha Saddas, membre du Bureau politique de l'USFP et de la commission des relations extérieures du parti, a été élue à la plus haute instance de l'Alliance progressiste lors de sa Convention mondiale tenue à Santiago, la capitale du Chili, les 4 et 5 du mois courant.

La membre du Bureau politique a représenté l'USFP à cette Convention mondiale de l'Alliance progressiste.

Lors des travaux de la Convention, les débats et discussions ont porté sur les problématiques les plus importantes de notre époque : protéger la démocratie, favoriser le progrès économique et social, lutter contre les effets du changement climatique, assurer la paix et promouvoir l'égalité des genres.

Le 3 octobre 2024, la commission de l'égalité a tenu une réunion au cours de laquelle elle a adopté un

agenda important pour la concrétisation de l'égalité à l'horizon 2030 à travers 3 étapes.

A rappeler que l'Alliance progressiste est un réseau mondial des partis progressistes, sociaux-démocrates et socialistes, proche de l'Internationale socialiste, fondé à Leipzig le 22 mai 2013, à l'occasion des 150 ans du SPD (1863). Elle rassemble 80 partis sociaux-démocrates et progressistes, syndicats et ONG.

Cette organisation se compose du Conseil de l'Alliance progressiste qui comprend au maximum 30 partis de toutes les régions du monde, détermine le cap politique de l'Alliance et se réunit au moins une fois par an.

Les activités de l'Alliance progressiste sont préparées par le Comité directeur. Les partis intéressés peuvent envoyer un délégué au Comité directeur qui se réunit régulièrement, au moins deux fois par an, et



dans la mesure du possible, en marge des manifestations internationales.

Outre ces instances, cette organisation internationale comprend également une Coordination basée sur

un système de rotation entre les participants. La période de coordination s'étend d'une conférence de l'Alliance progressiste à la suivante.

T.R

CJUE : Nouveau camouflet aux soutiens des séparatistes au Parlement européen

Le Parlement européen (PE), qui a entamé lundi les travaux de sa session plénière à Strasbourg (7-10 octobre), a rejeté une tentative de quelques soutiens des séparatistes, qui voulaient inscrire à l'ordre du jour un débat sur les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) concernant les accords Maroc-UE sur la pêche et l'agriculture.

La proposition, portée par le groupe de la Gauche, dont certains membres sont habitués des gesticulations s'abreuvant d'une idéologie qui n'est plus d'usage, a été rejetée par vote majoritaire

d'eurodéputés appartenant à tous les courants politiques représentés au sein du PE.

Ce camouflet, infligé aux séparatistes et à leurs maigres appuis, vient encore une fois remettre les choses en bonne place et montrer l'isolement de la CJUE au sein des institutions de l'UE et ses États membres, ainsi que des soutiens des séparatistes au sein de l'hémicycle européen.

Cette fin de non-recevoir de l'institution européenne intervient après la déclaration conjointe de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der

Leyen, et du haut-représentant de l'UE, Josep Borrell, qui ont réaffirmé l'engagement du bloc européen en faveur de davantage de préservation et de renforcement des relations étroites avec le Maroc dans tous les domaines, conformément au principe "pacta sunt servanda".

Cette déclaration, un acte politique rare qui souligne l'importance du Maroc et matérialise l'importance du partenariat de l'UE avec le Royaume, réitère la "grande valeur" que l'UE attache à "son partenariat stratégique avec le Maroc, qui est de longue date, vaste et profond".

Sahara : L'Arabie Saoudite réitère son appui à l'initiative d'autonomie et à l'intégrité territoriale du Maroc



L'Arabie Saoudite a réitéré, à New York, son soutien à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc pour résoudre définitivement le différend régional sur le Sahara, dans le cadre de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Intervenant devant la 4ème commission de l'Assemblée générale de l'ONU, le représentant d'Arabie Saoudite a souligné que son pays "réaffirme l'appui à l'initiative d'autonomie au Sahara marocain dans le cadre de la souveraineté du Maroc et de son intégrité territoriale, en tant que solution conforme au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU".

Il a en outre indiqué que l'Arabie Saoudite rejette toute atteinte aux intérêts suprêmes du Royaume du Maroc, ainsi qu'à son intégrité territoriale et sa souveraineté nationale.

Le diplomate a, de même, exprimé le soutien de son pays aux efforts déployés par le Maroc en vue de parvenir à une solution politique réaliste à la question du Sahara marocain, basée sur le compromis et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et sous la supervision du Secrétaire général des Nations unies.



Nasser Bourita s'entretient avec une délégation sud-africaine de l'ANC et des Sénateurs américains

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, s'est entretenu lundi à Rabat, avec une délégation sud-africaine, conduite par le vice-président du Comité des relations internationales du Congrès national africain (ANC), Obed Bapela.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ces entretiens, M. Bapela a appelé à une intensification des relations économiques et commerciales entre son pays et le Maroc.

Le responsable sud-africain, également membre du Comité exécutif de l'ANC, a invité dans ce sens les entreprises marocaines à investir en Afrique du Sud à l'instar de nombreuses compagnies sud-africaines, qui, selon lui, sont déjà implantées au Maroc.

Au niveau multilatéral, M. Bapela s'est félicité du retour du Maroc au cénacle africain, un espace où les deux pays "pourront travailler ensemble pour relever les défis auxquels fait face l'Afrique".

Sur un autre registre, le vice-président du Comité des relations internationales au sein de l'ANC a rappelé le soutien apporté par le Maroc à la lutte de l'Afrique du Sud pour l'indépendance, ajoutant que le Royaume a été parmi les premiers pays vi-

sités en 1994 par le leader sud-africain Nelson Mandela après l'indépendance de son pays pour exprimer ses remerciements au peuple marocain pour sa contribution à la libération de l'Afrique du Sud et explorer les moyens de renforcer davantage les relations bilatérales.

Nasser Bourita s'est entretenu également lundi à Rabat avec une délégation de Sénateurs américains. Dans une déclaration à la presse à l'issue de ces entretiens, le Sénateur Jerry Moran (de l'État du Kansas) a mis en avant le leadership de SM le Roi Mohammed VI, soulignant le rôle important que joue le Maroc dans la promotion de la paix dans la région et dans le monde.

"Il est très important pour les États-Unis d'avoir les liens les plus étroits et les meilleures relations avec le Maroc", a déclaré le responsable américain, qualifiant le Royaume de "pourvoyeur" de stabilité et de paix dans le monde.

M. Moran a également exprimé la "gratitude" de son pays pour "la manière dont le Maroc s'active dans le monde" en quête de "consensus pour rassembler les peuples".

Il a aussi appelé à renforcer les liens de coopération avec le Royaume afin "d'exporter le modèle de stabilité du Maroc au reste du monde, en particulier en Afrique".

Une délégation de Sénateurs américains reçue par le ministre délégué chargé de l'Administration de la défense nationale et par le Général de Corps d'Armée, Inspecteur Général des FAR

En exécution des Hautes Instructions Royales, Abdelatif Loudyi, ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Administration de la défense nationale, et le Général de Corps d'Armée Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, ont reçu lundi, au siège de cette Administration, une délégation de Sénateurs américains, conduite par Jerry Moran et accompagné de Susan Collins et de John Boozman, John Hoeven et John Cornyn.

Au cours de cette réunion, tenue en présence de l'ambassadeur et d'autres représentants de l'ambassade des États-Unis d'Amérique à Rabat, les discussions ont porté principalement sur les volets de la coopération bilatérale liés aux questions sécuritaires et de défense et à la situation sécuritaire régionale, indique un communiqué de l'Administration de la défense nationale.

Les Sénateurs ont mis en exergue l'excellence des relations historiques d'amitié et de coopération liant les États-Unis et le Royaume du Maroc, raffermies grâce aux travaux du Comité bilatéral consultatif de défense et par

l'échange de visites des hauts responsables des deux pays. Ils ont également salué le rôle important du Royaume, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, au service de la paix et de la stabilité en Afrique, en Méditerranée et au Moyen-Orient.

M. Loudyi s'est félicité de la densité des liens de coopération militaire et de la mise en exécution de la Feuille de route pour la coopération en matière de défense, signée en octobre 2020, définissant les grands axes de coopération pour la période de 2020-2030.

Les deux parties ont également salué la tenue régulière de l'exercice militaire "African Lion", particulièrement sa 20ème édition ayant connu la participation de plus de 7.000 militaires originaires des pays africains, arabes, européens, en plus des pays organisateurs, les États-Unis d'Amérique et le Maroc.

Au terme de cette réunion, les deux parties se sont félicitées du dynamisme de cette coopération, tout en manifestant la volonté commune d'explorer et renforcer de nouvelles opportunités de coopération, notamment la cyberdéfense, le spatial et l'industrie de défense, conclut le communiqué.

Racisme structurel et institutionnel

Une discrimination silencieuse mais omniprésente que subissent les Marocains et autres groupes racialisés en Europe



«**P**rofilage racial, usage excessif de la force par les forces de l'ordre, difficulté d'accéder aux droits fondamentaux, discours haineux en ligne, préjugés et refus d'accès aux services...», telles sont quelques-unes des facettes d'un racisme structurel et institutionnel qui touche de manière disproportionnée les Marocains nés ou résidant en Europe. Un récent rapport du think tank Migration Policy Group (MPG) révèle que «le racisme structurel affecte les musulmans et les Noirs, entre autres, ainsi que le système judiciaire, les soins de santé, l'éducation, l'emploi et le logement, avec des impacts de grande portée sur la vie des groupes racialisés». Décryptage.

Racisme invisibilisé

Selon le même document, «des termes racisme structurel et institutionnel font référence à la manière dont les inégalités sont ancrées dans notre société et dans les institutions et domaines. Ils désignent également les politiques, les pratiques et les procédures apparemment neutres mais qui, en réalité, n'affectent gravement que certaines communautés, selon un schéma répétitif», tout en énonçant qu'«aucune définition explicite du

racisme structurel ou institutionnel n'est inscrite dans les systèmes juridiques de plusieurs pays de l'UE».

Les recherches menées par MPG dans huit pays européens révèlent que «les principales caractéristiques visibles conduisant à la racialisation sont la couleur de la peau, la religion et les vêtements religieux ou ethniques traditionnels». Ces mêmes recherches démontrent que «le système judiciaire, les soins de santé, l'éducation, l'emploi et le logement sont les secteurs où les schémas de racisme structurel et institutionnel sont les plus évidents dans les différents pays».

Le racisme structurel est identifié ainsi, poursuit ledit document, comme «un fil conducteur dans ces secteurs et a un effet d'entraînement sur la vie des membres des groupes racialisés» en expliquant que «la discrimination systématique sur le marché du travail entraîne le chômage des populations minoritaires et des inégalités dans des aspects cruciaux de la vie, tels que le logement, la santé et même l'éducation des enfants».

Le racisme structurel se manifeste également, ajoutent les experts du MPG, «dans les pratiques et comportements quotidiens des organisations, des employeurs, des hommes politiques et des citoyens ordinaires

à l'encontre des groupes racialisés. Les principales formes de racisme structurel identifiées par l'analyse comparative sont les discours de haine en ligne, les préjugés, l'hostilité ou les sentiments négatifs, et le refus d'accès aux services de base. Ces attitudes deviennent également plus subtiles et indirectes, et sont très difficiles à évaluer et à analyser. Les Roms, les migrants et les Noirs sont les groupes les plus touchés par ces manifestations privées de racisme».

Pendant, les rédacteurs dudit rapport précisent que «le racisme n'est pas toujours aussi évident que la violence raciale ou les crimes de haine, qui sont visibles, explicites et identifiables». Selon eux, «le racisme est profondément ancré dans la structure même de la société européenne, opérant dans le cadre des institutions sociales, économiques et politiques et conduisant à une inégalité de traitement et à des désavantages persistants».

Par ailleurs, ledit document affirme que «bien que le racisme structurel soit mentionné dans le plan d'action de l'UE contre le racisme (2020-2025), il n'est pas encore reconnu publiquement et officiellement comme un problème structurel par les médias, les politiciens ou la société en général. La plupart des pays ne perçoivent pas le ra-

cisme comme un problème profondément ancré dans les fondements de la société. Il est plutôt traité comme un problème abstrait ou isolé qui ne touche que quelques membres de la communauté».

Islamophobie endémique

En Espagne, où les Marocains constituent la première communauté étrangère légalement installée avec près de 760.000 membres selon les chiffres de juin 2022 publiés par l'INE (Institut national espagnol de la statistique), l'islamophobie est l'une des formes dominantes de racisme structurel et institutionnel. Les origines (54 %) et l'apparence physique (55 %) sont également des motifs de discrimination très courants, selon les données de l'Eurobaromètre spécial (2019) sur les perceptions de la discrimination. Un schéma similaire est également observé dans le rapport CEDRE 2020, qui collecte des données sur la «perception hétérodoxe», c'est-à-dire la manière dont les migrants et les personnes racialisées perçoivent la façon dont la société les considère dans son ensemble. Dans ce panel, 59% des répondants mentionnent au moins un adjectif négatif à propos de l'image qu'ils croient projeter au reste de la communauté. 89%

des Roms et 64% des Maghrébins évoquent des adjectifs négatifs (par ex. «pas intégrés», «criminels», «inférieurs», «sauvages», «parasseux»),

89% des Maghrébins mentionnent des adjectifs négatifs (par exemple : «pas intégrés», «criminels», «inférieurs», «sauvages», «parasseux»), contre 73 % des Indiens et Pakistais qui mentionnent des adjectifs positifs.

Les communautés africaines et afro-descendantes sont également gravement touchées par le racisme structurel au niveau de l'accès au logement et au marché du travail, et principalement par les forces de l'ordre. « Un rapport récent d'OBERAXE sur les Afro-descendants met en lumière différents exemples de racisme : la discrimination perpétrée par les médias sociaux, les attaques contre les joueurs de football noirs et les réponses insuffisantes des clubs pour y remédier, et l'invisibilisation de l'héritage culturel des Afro-descendants (ou la diffusion d'un héritage biaisé) dans les écoles, ce qui est une forme de racisme institutionnel perpétré par la communauté éducative », note MPG. Et de poursuivre : « Un autre rapport récent basé sur une enquête menée auprès de 1.369 répondants afro-descendants ou migrants africains note que la forme de racisme la plus répandue est le racisme structurel (8,5 points sur 10), suivi du racisme institutionnel (8 points) et du racisme quotidien (7,6 points).

En essayant de comprendre les motivations de ces formes de discrimination, les représentants des groupes racialisés mettent en avant les facteurs suivants : politiques insuffisantes en matière d'égalité des chances ; criminalisation des migrants par les partis conservateurs et d'extrême droite ; pratiques de profilage racial ; politiques de migration ; longue tradition d'anti-africanisme ; manque d'éducation sur l'histoire coloniale du pays ; stéréotypes et préjugés ; absence de poursuites contre les agresseurs et la xénophobie.

Racisme systémique

Aux Pays-Bas, où la communauté marocaine est la quatrième plus grande groupe d'immigrants (342.000 ressortissants maro-

cains résidant officiellement dans ce pays), les principales formes de racisme structurel/institutionnel sont : le racisme anti-noir, le racisme anti-musulman, l'antisémitisme et l'antisiganisme.

Concernant le racisme anti-musulman, ledit rapport explique que « depuis plus de 20 ans, le débat sur l'islam et les musulmans aux Pays-Bas est intense et polarisé. Environ 5% de la population néerlandaise (880.000 personnes) est musulmane (Bureau central des statistiques, 2021), mais les personnes qui ne sont pas musulmanes et qui sont perçues comme telles par d'autres peuvent également être victimes de racisme anti-musulman ». « L'interdiction de se couvrir le visage, les prétendues tendances antidémocratiques de l'éducation islamique, l'ingérence étrangère et le financement d'institutions islamiques, le débat sur les réfugiés et la formation d'imams sur le sol néerlandais ne sont que quelques-uns des thèmes qui font partie du discours public et politique récurrent aux Pays-Bas », note-t-il.

Outre ce débat passionné, ajoute le document, « la communauté musulmane des Pays-Bas est confrontée à diverses pressions. Des études montrent que de nombreux citoyens non issus de l'immigration ont une perception négative de la communauté musulmane. Le racisme institutionnel anti-musulman comprend la discrimination structurelle et l'exclusion sur le marché du logement, au sein de l'administration néerlandaise et au sein de la police néerlandaise ou de l'armée ».

A ce propos, MPG explique que « les prestataires de soins de santé qui portent le foulard sont souvent victimes de discrimination et de racisme dans le cadre de leur travail. Le racisme institutionnel existe également au sein du gouvernement néerlandais, comme le montre le scandale de l'aide à la garde d'enfants, où un profilage racial généralisé et systémique a été effectué à l'encontre de groupes racialisés. En outre, les musulmans néerlandais sont sous-représentés en politique. Il n'y a qu'un seul député musulman (Kauthar Bouchallikht), qui fait l'objet de menaces racistes depuis le jour de son élection ».

Dans un rapport de 2020, l'Institut

néerlandais pour la recherche sociale (SCP) qui mène des recherches périodiques sur les expériences de discrimination aux Pays-Bas, indique que « les musulmans subissent des niveaux de discrimination relativement plus élevés que les autres groupes. Dans l'ensemble, 55% des musulmans ont déclaré avoir été victimes de discrimination au cours de l'année précédente, contre 21% des chrétiens et 25% des personnes sans religion. Le racisme antimusulman s'exprime le plus souvent par un traitement négatif (dans 49% des cas) et/ou un traitement inégal (dans 66% des cas). Les recherches menées par la FRA en 2018 soulignent que les Pays-Bas sont l'un des pays où la discrimination fondée sur l'origine ou la religion est la plus répandue ».

Et d'ajouter : « Pas moins de 42% des citoyens néerlandais musulmans subissent une discrimination fondée sur leur origine et 30% sur leur religion. Cette discrimination s'étend à divers domaines de la société néerlandaise, tels que le marché du logement, le marché du travail, les soins de santé et l'accès aux services sociaux publics ou privés (par exemple, les institutions culturelles, les cafés et les boîtes de nuit).

Racisme antimusulman

En Allemagne, où résident 130.000 MRE, « les musulmans, les Roms, les Slaves, les Juifs, les personnes d'origine africaine et les minorités asiatiques sont les groupes les plus visés par le racisme structurel et institutionnel ». « Dans l'ensemble, le racisme anti-musulman est la forme la plus courante de racisme structurel en Allemagne. Le racisme anti-Noir se distingue par la brutalité exercée à l'encontre de ce groupe. La discrimination anti-musulmane est également répandue en Allemagne. Une étude expérimentale a montré que les femmes portant le foulard ou les personnes ayant un nom à consonance turque sont discriminées sur le marché du travail. Elles reçoivent moins d'invitations à des entretiens d'embauche alors qu'elles disposent des mêmes documents de candidature que les autres candidats. Les données démontrent également que 56% des Allemands ne

veulent pas que des Sintés et des Roms vivent dans leur quartier ou dans les centres-villes, parce que ce groupe minoritaire a tendance à commettre davantage de délits », souligne le rapport. Et d'ajouter : « Dans le domaine des soins de santé, l'étude NaDiRa note que les patients dont le nom est largement utilisé en Allemagne ont plus de chances de recevoir une réponse positive à leur demande de rendez-vous (51%) que les patients portant des noms courants en Turquie (45%) ou au Nigeria (44%). Ils subissent également un retard dans l'accès aux soins médicaux. Les femmes racialement marquées reportent ou même évitent les traitements médicaux par crainte de ne pas être prises au sérieux ou d'être moins bien traitées que les autres ».

Accumulation de discriminations

En conclusion, les rédacteurs dudit rapport constatent que « le racisme structurel et institutionnel n'est pas seulement lié à la discrimination contre les individus, mais qu'il est profondément enraciné dans les multiples couches de privilèges, d'avantages et de pouvoirs sur lesquels nos sociétés sont construites ».

Ils soutiennent que « le racisme structurel résulte de l'accumulation de discriminations à l'égard des groupes racialisés, qui produit une hiérarchie raciale et s'institutionnalise. En outre, les comportements sociaux perpétuent les modèles interpersonnels et internalisés de racisme au niveau individuel, qui soutiennent en fin de compte le niveau institutionnel et structurel du racisme ».

« Le racisme structurel et institutionnel se développe à travers l'histoire (colonialisme et esclavage), les institutions (lois, politiques, pratiques et attitudes) et la société (normes, valeurs et discours). Les structures de pouvoir sociétales existantes sont fondées sur une discrimination systématique à l'encontre de certains groupes et individus dans de nombreux domaines clés de la vie, y compris le système judiciaire, les soins de santé, la vie publique, l'éducation, l'emploi et le logement », concluent-ils.

Hassan Bentaleb



El Hassan Daki : *Les droits de l'Homme et la prévention de la torture, une priorité première de la politique pénale*



Le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, El Hassan Daki, a souligné, lundi à Rabat, que la présidence du ministère public veille à ce que la protection des droits de l'Homme et la prévention de la torture soient une priorité première de la politique pénale au Maroc.

Dans une allocution à l'ouverture de la conférence de lancement d'un programme de formation sur "Le protocole d'Istanbul (version révisée) : Rôle de la médecine légale dans la prohibition et la prévention de la torture", M. Daki a indiqué que ce souci est reflété par les rapports annuels de la présidence du ministère public portant sur les aspects relatifs au traitement judiciaire des affaires de torture et au suivi des plaintes liées aux cas présumés de violences, de torture et de mauvais traitements.

Les magistrats du ministère public, a-t-il pré-

cisé, jouent un rôle efficace dans la prévention de la torture et des mauvais traitements en veillant à l'application des dispositions légales relatives à la prévention et la lutte contre ces agissements, et en interagissant avec le mécanisme national de prévention de la torture, ainsi qu'à travers la visite des lieux de détention et l'ouverture d'enquêtes au sujet des plaintes relatives aux cas présumés de torture et la soumission des plaintifs à une expertise médicale en cas de besoin.

Lors de cette rencontre, organisée par la présidence du ministère public en partenariat avec le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et en coopération avec le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité (Genève), M. Daki a également relevé que la Constitution marocaine de 2011 représente une charte des droits et libertés fondamentaux, notamment les dispositions du Titre II relatif aux garanties juridiques

et judiciaires pour la protection des droits de l'Homme et leur promotion, ce qui a constitué une base pour le lancement de plusieurs réformes législatives et institutionnelles.

Et de rappeler, à ce propos, que les dispositions de l'article 22 de la Constitution prévoient la protection de l'intégrité physique et morale des personnes et interdit d'infliger à autrui, sous quelque prétexte que ce soit, des traitements cruels, inhumains, dégradants ou portant atteinte à la dignité, en plus de la criminalisation de la pratique de la torture. De même, l'article 23 renforce les garanties juridiques fondamentales pour la protection des droits de l'accusé, y compris la prévention contre la torture et les mauvais traitements, a-t-il ajouté.

De son côté, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, a estimé, dans une allocution à cette occasion, que le code de procédure pénale constitue le cadre approprié pour la codification des procédures légales pour se pencher sur toute allégation de torture.

Dans ce contexte, Mme Bouayach a rappelé que le CNDH avait recommandé que les allégations de torture fassent l'objet d'une enquête, à tout stade de l'enquête ou du jugement, impliquant automatiquement un examen médical et la notification de la personne concernée de son droit à une contre-visite.

Pour sa part, le directeur des affaires pénales, des grâces et de détection du crime au ministère de la Justice, Hicham Mellati, a souligné, dans une allocution au nom du ministre de la Justice, l'importance de renforcer les capacités des intervenants dans le cadre de la justice pénale, notamment pour ce qui est des enquêtes sur les allégations de torture, conformément aux dispositions constitutionnelles criminalisant tout acte portant atteinte à l'intégrité physique de toute personne.

Il a ainsi fait savoir que le lien entre la médecine légale et le protocole d'Istanbul constitue une feuille de route pour une gestion optimale

des procédures d'enquête et d'investigation sur les allégations de torture, notant que l'ensemble des projets de réforme sont porteurs de nouveautés claires visant à consolider les efforts du Royaume en la matière.

Ce programme de formation, marqué par la participation d'experts internationaux, s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de l'adhésion du Royaume au régime international des droits de l'Homme et reflète sa ferme volonté pour la consécration des principes des droits de l'Homme à travers des efforts continus visant à assurer l'intégration dans la législation nationale, des normes contenues dans les conventions internationales ratifiées par le Royaume, tout en veillant à leur application par les différentes institutions et parties concernées.

Il s'inscrit également dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre d'un programme élargi portant sur l'amélioration des compétences des juges dans le domaine des droits de l'Homme, lancé le 10 décembre 2020 par la présidence du ministère public, en coopération avec le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, à l'occasion du 72ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Dans ce sens, l'Institut supérieur de la magistrature accueilli, une formation de deux jours, au profit de 50 participants incluant des magistrats du ministère public, des juges d'application des peines et d'autres acteurs concernés, notamment les représentants de la police judiciaire, la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) et des représentants du mécanisme national de prévention de la torture. Deux sessions similaires de formation devront également être organisées ultérieurement au profit d'une centaine de bénéficiaires additionnels.

Une session spéciale sera aussi organisée au profit de médecins légistes, outre une session au profit des formateurs et de l'équipe chargée de l'élaboration d'un guide national relatif à cette question.

Amina Bouayach : *Le Maroc, un acteur majeur dans le domaine des droits de l'Homme au niveau continental*

Le Maroc a réalisé des avancées significatives en matière de protection des droits de l'Homme, confortant sa position d'acteur majeur dans ce domaine au niveau continental, a affirmé, lundi à Rabat, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach.

S'exprimant lors du forum organisé par la Fondation diplomatique sur le thème "Le système africain de protection des droits de l'Homme : état des lieux et perspectives", Mme. Bouayach a mis en avant l'expérience marocaine en matière de promotion des droits de l'Homme, soulignant que le CNDH se penche, dans le cadre de ses missions, sur l'examen de l'ensemble des questions portant sur la défense, la promotion, la protection et le plein exercice des droits et libertés, ainsi que la sauvegarde de la dignité des citoyens.

Grâce à l'engagement effectif, à l'interaction continue et au dialogue constant entre l'ensemble des acteurs, les réformes structurantes dans le domaine des droits de l'Homme au Maroc ont été mises en œuvre, a-t-elle poursuivi.

Elle a, dans ce cadre, relevé les défis relatifs à la consolidation d'un système national de protection des droits de l'Homme, et à la réalisation de la

convergence entre des programmes pour développer une politique publique claire en termes de soutien à la famille, de protection sociale, d'aide au logement et de gestion de la migration.

Mme Bouayach a, d'autre part, noté que cette rencontre est une occasion de débattre des défis liés aux droits de l'Homme en Afrique, d'autant plus que ces défis diffèrent en fonction des contextes politiques, sociaux et économiques de chaque pays.

Pour sa part, le président de la Fondation diplomatique, Abdelati Habek, a souligné que le Maroc est considéré comme un modèle en matière des droits de l'Homme au niveau arabe et africain, en égard à son expérience en termes de mécanismes de protection, de lois, d'instances et d'institutions dans ce domaine.

M. Habek a, dans ce sens, rappelé l'élection du Maroc à la présidence du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU pour 2024, notant que cette élection est le couronnement de l'expérience accumulée par le Royaume au cours de trois mandats de membre actif au sein du Conseil.

Le CNDH a contribué par le biais de ses avis à l'amélioration de projets de loi pour soutenir le système des droits de l'Homme et le mettre en adéquation avec les conventions internationales ratifiées par



le Maroc, a-t-il soutenu, ajoutant que le Conseil a également participé à élargir le débat sur les questions relatives aux droits de l'Homme aux niveaux national et régional.

De son côté, Rafaa Ben Achour, juge à la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, s'est penché sur le rôle de cette juridiction dans la promotion des droits de l'Homme et ses réalisations majeures au cours des 20 dernières années.

Cette institution fait encore face à de nombreux défis, notamment des interventions judiciaires restreintes et le non-respect par certains pays des traités internationaux, a-t-il regretté.

Cet événement a réuni des ambassadeurs et des représentants de plus de 30 pays et organisations internationales, afin d'échanger autour des expériences dans le domaine des droits de l'Homme et d'évaluer les résultats obtenus dans ce domaine.

Emission conjointe de deux timbres-poste célébrant les relations historiques entre le Maroc et le Portugal

Société

Le Groupe Barid Al-Maghrib et LCTT Correios do Portugal ont procédé, lundi, à l'émission conjointe de deux timbres-poste, à l'occasion du 250^{ème} anniversaire du Traité de paix et du 30^{ème} anniversaire du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération conclus entre le Maroc et le Portugal. Les deux timbres-poste reproduisent deux œuvres artistiques symbolisant les liens historiques qui unissent les deux pays.

Du côté marocain, la première œuvre représente une illustration de la Sqala du port d'Essaouira, un monument du 18^{ème} siècle, fondé par le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah, signataire du Traité de paix en 1774. Ce site est connu pour être un élément clé de l'architecture défensive de la médina d'Essaouira, classée patrimoine universel par l'UNESCO depuis 2001.

La seconde œuvre, côté portugais, illustre la Place du commerce à Lisbonne, un site emblématique constituant autrefois la porte de la ville pour le commerce maritime. Elle abrite la statue équestre du Roi Joseph I^{er}, également signataire du Traité de paix avec le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah.

Lors d'une cérémonie organisée à cette occasion, l'ambassadeur de la République portugaise au Maroc, Carlos Pereira Marques, a indiqué que cette émission conjointe de timbres-poste, en commémoration du 250^{ème} anni-



versaire du Traité de paix et du 30^{ème} anniversaire du Traité d'amitié, incarne la profondeur des liens historiques basés sur l'amitié et la confiance que les deux pays ont su cultiver et préserver au fil des ans, ajoutant que "les illustrations figurant sur les deux timbres ont été inspirées de la profondeur des relations historiques entre le Maroc et le Portugal".

Pour sa part, le directeur général du Groupe Barid Al-Maghreb, Amin Benjelloun Touimi, a mis en avant l'engagement des deux pays en faveur de la paix, relevant que le Maroc et le Portugal sont liés par des relations profondes. Et d'ajouter que le lancement des deux tim-

bres, qui sont d'une grande valeur artistique, a pour but de préserver l'héritage du passé afin de le transmettre aux générations futures.

De son côté, le directeur des affaires européennes auprès du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains Résidant à l'étranger, Redouane Adghoghi, a indiqué que la célébration des 250 ans du Traité de paix témoigne de la solidité des relations unissant les deux Etats, notant que ces relations, marquées par une dynamique constante, sont appelées à se renforcer davantage, notamment avec l'organisation en 2030 de la Coupe du monde conjointe entre le Maroc, le Portu-

gal et l'Espagne.

Cette émission de timbres-poste, lancés et mis en circulation le même jour au Maroc et au Portugal, a pour but d'enrichir la série des émissions communes réalisées avec d'autres pays dont les toutes dernières émisées respectivement en 2024 avec la Roumanie et le Sultanat d'Oman, en 2022 avec la Serbie, en 2021 respectivement avec la République Dominicaine et la Tunisie, et bien d'autres réalisations philatéliques conjointes, dont celles émisées avec Monaco en 2014, l'Ukraine en 2013, le Qatar en 2012, la Belgique et la France en 2001 et la toute première avec les USA en 1987.

Précisions des administrations des prisons d'Al Arjat 1 et de Marrakech

L'administration de la prison locale d'Al Arjat 1 a qualifié de "mensongères" les allégations selon lesquelles le détenu (M.Z) aurait subi, vendredi dernier et en fin de semaine, des crises cardiaques.

Dans le cadre du suivi de son état de santé, le détenu en question a bénéficié d'une consultation médicale au sein du service de santé de la prison en fin de semaine et durant la journée de lundi, à cause des douleurs qu'il a dites éprouver dans le dos, a indiqué l'établissement pénitentiaire dans une mise au point, en réponse aux informations relayées par un site prétendant que le détenu (M.Z) aurait subi trois crises cardiaques.

Des médicaments appropriés ont été prescrits au détenu, précise l'administration de la prison locale d'Al Arjat 1, ajoutant que la personne en question, qui a été examinée à deux reprises au sein du service de santé, n'a pas déclaré avoir subi de crises cardiaques et ne présentait pas de symptômes liés à une telle crise.

Eu égard à la gravité de ces allégations mensongères, l'administration de l'établissement pénitentiaire informe l'opinion publique qu'elle a décidé de déposer une plainte contre ledit site auprès du parquet compétent.

Par ailleurs, l'administration de la prison locale de l'Oudaya à Marrakech a démenti les allégations de "suicide en l'espace d'une semaine de deux prisonniers en raison d'une négligence médicale" et de "torture contre une détenue dans les toilettes d'une cellule" de cet établissement pénitentiaire.

Dans une mise au point, la prison indique que, contrairement aux allégations véhiculées par un ex-détenu qui se présente comme un défenseur des droits de l'Homme, "les deux cas de suicide enregistrés dans l'établissement n'ont rien à voir avec une quelconque négligence médicale, car les deux détenus concernés étaient sous traitement dans la clinique de l'établissement sous la supervision du staff médical".

Elle explique que l'allégation erronée selon laquelle un prisonnier se serait suicidé est "sans fondement", ajoutant que celui-ci "a été pris d'un malaise et a été transféré vers un hôpital externe, où il est décédé".

D'autre part, l'administration de la prison qualifie de "mensongère" l'allégation selon laquelle une détenue aurait été soumise à la "torture", ajoutant qu'il s'agit d'une prisonnière souffrant de troubles mentaux qui ont impacté son comportement. La détenue, sous traitement médical, avait déjà commis plusieurs infractions au sein de l'établissement.

Partant de ces faits, "les allégations contenues dans les déclarations de la personne concernée, qu'il s'agisse des deux cas de suicide résultant d'une négligence médicale ou de la torture contre une détenue, sont fausses et irresponsables", ajoute-t-on de même source.

Au regard des "graves accusations contenues dans ces allégations attentatoires à la réputation de l'établissement et de son personnel", l'administration de la prison locale de l'Oudaya a décidé "de porter plainte contre l'intéressé auprès du parquet compétent".

Rabat reçoit le Prix d'honneur ONU-Habitat 2024

La ville de Rabat a été sélectionnée, lundi à l'unanimité, par un comité d'experts désigné pour recevoir le Prix d'honneur ONU-Habitat 2024, lors de la célébration de la Journée mondiale de l'habitat à Querétaro, au Mexique.

Ce prestigieux Prix récompense les villes qui ont réalisé des accomplissements exceptionnels en matière de développement urbain et contribué de manière significative à l'amélioration de la qualité de vie de leurs habitants, indique le Conseil de la ville de Rabat dans un communiqué.

"La nomination de Rabat pour ce Prix d'excellence représente une distinction internationale glorieuse qui reconnaît la pertinence du programme emblématique +Rabat ville lumière, capitale marocaine de la culture+, lancé et décidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI", ajoute la même source.

Elle précise que grâce à ce programme, Rabat se distingue comme un centre culturel et sportif dynamique qui souligne son engagement à promouvoir un développement urbain durable en accord avec l'ODD N°11 (faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables). "Les espaces publics de

la ville ont été réaménagés pour favoriser l'engagement communautaire et le développement personnel. La vision entreprise adopte une approche centrée sur l'Homme, visant à améliorer l'accès aux services sociaux et à promouvoir l'inclusion à travers le sport, l'art et la culture", explique-t-on.

Une des réalisations majeures a été la création de 175 terrains de proximité répartis dans toute la ville, offrant des espaces pour une variété de disciplines sportives et favorisant le bien-être et l'inclusion sociale, en particulier pour les jeunes, poursuit le Conseil de la ville.

Pour dynamiser encore davantage les espaces publics et encourager l'engagement communautaire, une entité dédiée a été créée pour organiser des événements quotidiens et majeurs, relève-t-il, rappelant qu'en 2023, la compétition "Rabat Jeunesse" a rassemblé plus de 8.700 participants, illustrant l'impact positif de ces initiatives. "Rabat se positionne ainsi comme un exemple inspirant de bonne gouvernance et de développement urbain, harmonisant culture, inclusion et durabilité, sous l'impulsion visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI", conclut le communiqué.

Najib Arfaoui : *Écrire est un processus libérateur, car nous sommes nous-mêmes les personnages que nous créons*

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre. Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, à nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.



Comment avez-vous pu et su adopter l'écriture, cette monture indomptable et si capricieuse, et l'adapter à vos exigences ?

Je ne saurais comment répondre précisément à cette question. En France depuis l'âge de 20 ans (j'en ai 81), l'écriture a été pour moi le moyen de fixer, de graver mes souvenirs avant que le temps ne les transforme en une vaine nostalgie. J'ai commencé très jeune à écrire les histoires familiales qui m'avaient ému, enchanté ou attristé. J'aimais utiliser le style du conteur, faire comme si ces histoires appartenaient à quelqu'un d'autre. Plus tard, révolté, j'écrivais de petits papiers sur l'actualité politique que je rassemblais dans un cahier que j'avais intitulé « Les gueulantes de Titi ». Je pense que ma façon actuelle d'écrire est certainement teintée d'une retenue due probablement à l'âge.

Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

De petites histoires intimes en « gueulantes », je traînais à Paris un mal-être que j'avais décidé d'éclaircir. J'ai eu l'énorme chance de rencontrer Armen Tarpinian, mon psy, un homme de grande valeur, directeur d'une revue de psychologie. Il me demanda si je consignais mes rêves sur papier. Je lui en ai ramené un stock la séance suivante et quelques nouvelles bien choisies. Il les apprécia et décida d'en publier quelques-unes dans la « Revue de psychologie de la motivation ». Quelle joie et quelle fierté de voir mon nom au bas d'une liste de personnalités prestigieuses qui intervenaient dans cette revue, dont Michel Rocard, Edgar Morin, Boris Cyrulnik... Pour moi, c'était une belle promesse.

De passage quelques années par un atelier d'écriture, j'ai pris l'habitude de soumettre mes écrits aux participants, d'entendre leurs critiques et parfois leurs éloges. J'acceptais dès lors l'idée d'essayer d'écrire un roman et de me soumettre au jugement des lecteurs. Ce fut « Tingis Café ».

Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ?

J'ai beaucoup aimé les nouvelles de Guy de Maupassant, champion de l'art narratif, l'humour décapant d'Alphonse Allais, les engagements sociaux d'Emile Zola, la passion politique d'Anatole France. J'avais quelques réticences à lire Balzac, son sens du détail et sa description minutieuse des êtres et des choses ne correspondaient pas à ma nature tourmentée, attachée plutôt à essayer de comprendre les motifs profonds qui nous font agir. Dans un livre, c'est l'histoire qui m'intéressait et non la technique de son élaboration. Epris de liberté, j'ai cherché dans mes lec-

tures à mieux comprendre le monde où nous vivons, à découvrir d'autres cultures, à aiguiser mon esprit critique, à développer mon imaginaire.

Il n'est pas étonnant dès lors que dans mes romans, comme dans la vie réelle, je suis indigné devant l'injustice en général et en particulier par celle faite aux femmes, injustice véhiculée par les religions, l'ordre social, l'éducation et, paradoxalement, par les femmes elles-mêmes. Je suis révolté par les inégalités des chances entre les individus, y compris par celle dont on hérite dès la naissance.

Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un rituel quelconque, se soumettre à ses contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?

En matière d'écriture, aucun rituel ni habitude ne s'impose me semble-t-il. Pour ma part, je n'obéis qu'à ce seul instant où le besoin d'écrire se fait pressant, quand je suis saisi d'une sorte de fébrilité. Je peux passer des jours sans toucher mon clavier. L'histoire, par contre, continue à travailler en moi. Des bribes de souvenirs jaillissent de mon inconscient. Sur mon clavier, elles s'agencent au fur et à mesure que j'avance dans l'écriture. Des événements dont je ne peux garantir l'authenticité remontent de je ne sais où. Je les accueille. Je produis de l'écriture dans les moments les plus inattendus, lorsque, par exemple, vidé, asséché, j'essaie de relire mon dernier chapitre. C'est une chose étrange !

J'ignore comment s'organisent les autres écrivains.

« Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable », dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969.

Écrire est un processus libérateur, car nous sommes nous-mêmes les personnages que nous créons, explorant ainsi notre monde intérieur, nous libérant de ce qui nous angoisse en extériorisant des sentiments profonds. Le plaisir de créer des personnages, des univers, façonner le monde et jouer avec les mots et les idées est presque jouissif. Trouver les mots justes, maîtriser l'histoire, chercher et réussir sa cohérence sont autant de motifs de satisfaction et de plaisir. Rarement, la vie de l'auteur se trouve étalée, claire, déchiffrable. Quand cela arrive, il est bon aussi de s'observer acteur de sa propre vie.

Enfin, quand le plaisir de partager et d'émouvoir est là, c'est la plus belle des récompenses.

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

L'écriture fait travailler inconsciemment la mémoire. Elle donne plus d'intensité et de pro-

fondeur à des événements vécus qui paraissent anodins. En écrivant, je revis certains moments avec une richesse nouvelle. Dans mon premier roman « Tingis Café », le souvenir agissant, celui qui provoqua le besoin d'écrire, est ce jeune mendiant disgracieux que j'avais rencontré il y a très longtemps, Avenue d'Espagne à Tanger. Il portait des haillons, mais surtout traînait un visage déformé avec un œil droit énorme entouré de grands cils noirs. Quand, quelques jours plus tard, je lui annonçai que son œil était opérable et qu'il retrouverait un joli visage, il prit la pièce que je lui tendais et me répondit : « Et après ? De quoi je vivrais ? » Ce moment et cette petite phrase m'ont poursuivi toute ma vie. Je ne pouvais pas imaginer qu'ils déclenchaient chez moi, cinquante ans plus tard, l'idée d'un roman, une histoire à travers laquelle j'allais revisiter mon passé avec une telle intensité que cela a permis à l'imagination de faire son œuvre, aidée par une introspection en éveillé.

Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale manichéenne. Est-ce que cela peut s'appliquer à vos romans ?

Le roman met en lumière la complexité des personnages chez qui le bien et le mal se côtoient, qui se déploient sans être contraints par la morale, avec leurs contradictions et leurs fragilités.

Mes personnages, comme l'ambiance dans laquelle ils baignent, semblent tirés d'un rêve, d'un espoir profondément enfoui. Dans « Au-delà du simple souvenir », ce sont des préjugés et des poncifs apparemment indolores qui produisent des dégâts importants, c'est le racisme ordinaire, le rapport d'un être humain avec l'autre qu'il a déshumanisé, qu'il considère au fond de lui-même d'essence inférieure, à qui il attribue des défauts et de mauvais comportements

inhérents à sa couleur de peau ou à son ethnicité. Dans « Vers cette rive inconnue », c'est l'amitié entre deux adolescents, l'un juif, l'autre musulman, que tout sépare a priori, mais qui se découvrent dans leur humanité et leurs aspirations. Dans « La fille de Dar Baroud », c'est l'itinéraire d'une jeune Marocaine qui, d'expérience en expérience, se découvre elle-même, s'engage dans les luttes pour la cause des femmes et l'égalité des sexes, vit les séparations et l'amour, traverse les étapes qui la mèneront du féminisme à l'humanisme. Dans « Tout simplement humain », pendant la lutte pour l'indépendance, il y a des trafiquants de drogue qui trouvent la voie de l'honneur et des résistants opportunistes, cherchant une récompense immédiate. Dans « L'intégré », il est question d'un Marocain, ayant quitté son pays pour devenir citoyen de la patrie des droits de l'Homme, prend un coup de bambou sur la tête, est interné quand l'élection d'un extrémiste de droite à la présidence devient probable.

Dans mon dernier roman « Faits divers à Tanger », on trouve par exemple un personnage, faisant partie de la haute société de la ville, mis en prison pour escroquerie, abus de biens sociaux et d'autres chefs d'accusation. Tout en reconnaissant les faits, de bonne foi, il se considère victime d'une erreur judiciaire, tout simplement parce que ce dont on l'accuse est d'une pratique courante, la vraie justice voudrait, selon lui, qu'on mette la moitié de la ville en prison.

Il en est ainsi partout, dans l'univers de mes romans, c'est dans la complexité que mes personnages trouvent des raisons d'espérer, ils empruntent des passages entre le monde de l'hostilité, de la haine et celui de la bienveillance et de la fraternité.

Et puis il y a Tanger, ma ville, avec laquelle j'ai des relations ambiguës, un amour contrarié.

Propos recueillis par Mouhoub Abdelkrim

Biographie

Najib Arfaoui, né à Tanger le 9 avril 1943, vit en France depuis 1965. Il a cultivé secrètement le plaisir d'écrire tout au long de sa carrière dans la banque. Il se consacre assidûment à l'écriture après son départ à la retraite.

Tingis Café (l'Harmattan 2017)

Vers cette rive inconnue (Virgule Edition 2019)

La fille de Dar Baroud (l'Harmattan 2020)

Au-delà du simple souvenir (l'Harmattan 2021)

Tout simplement humain (l'Harmattan 2022)

L'intégré (l'Harmattan 2023)

« Faits divers à Tanger » est son septième roman. Il paraîtra très prochainement chez Les Impliqués. On le trouve à Tanger à la librairie Les insolites.

Portrait



Carlos Tavares

Patron sans concessions rattrapé par les difficultés

Passionné d'automobile, manager sans concessions, Carlos Tavares a participé à faire de Stellantis une machine à profits qui rencontre cependant des difficultés depuis début 2023.

Costume strict, fines lunettes, visage anguleux, le dirigeant portugais âgé de 66 ans s'est fait un nom en redressant le groupe PSA (Peugeot-Citroën) à partir de 2014, en coupant dans les coûts et en misant davantage sur des ventes profitables que sur le nombre de voitures vendues.

Et le pari de la mégafusion bouclée entre PSA et FCA (Fiat-Chrysler) semblait tenu: depuis la création de ce groupe aux quatorze marques en 2021, Stellantis a enchaîné les records de bénéfices nets, avec une nouvelle barre à 18,6 milliards d'euros en 2023.

La pénurie de puces électroniques, qui limitait la production de voitures, aidait le groupe à les vendre aux tarifs les plus hauts. Mais le marché automobile s'est stabilisé depuis à un niveau très bas.

Stellantis a toussé au premier semestre 2024, avec un bénéfice net divisé par deux, avant d'éternuer face à des difficultés plus graves que prévu en Amérique du Nord.

Le directeur général Carlos Tavares a dû abandonner son objectif sacré de marge opérationnelle à "deux chiffres" pour l'année, qui le plaçait loin devant ses concurrents, et justifiait son salaire prévu à 36,5 millions

d'euros pour l'année 2023.

La stratégie de l'entreprise est-elle remise en cause? Au contraire, elle "a fait ses preuves", a martelé le directeur général de Stellantis jeudi, droit dans ses mocassins, lors d'une visite de l'usine de Sochaux dans l'Est de la France.

Si ces nouveaux objectifs sont un "avertissement sérieux", "ce n'est pas Stellantis qui est (en difficulté), isolé au milieu de l'industrie automobile (...), C'est Stellantis, Volkswagen, BMW, Mercedes, et ce n'est probablement pas fini", a rétorqué M. Tavares.

En Europe, seul son grand rival français Renault n'a pas encore révisé ses objectifs à la baisse.

L'électrification de l'automobile à marche forcée complique les perspectives de ces constructeurs sur un marché déjà morose.

Plusieurs d'entre eux, comme Mercedes et Renault, ont demandé une révision à la baisse des normes d'émissions de CO₂, qui les forceront début 2025 à vendre plus d'électriques.

Carlos Tavares voit les choses différemment, après avoir contesté pendant longtemps une transition "dogma-

tique" vers le 100% électrique en 2035.

"Tout le monde connaît les règles depuis longtemps, tout le monde a eu le temps de se préparer, et donc maintenant on fait la course", a-t-il lancé en septembre dans un entretien à l'AFP.

Entre deux avions, ce passionné de voitures anciennes fréquente en effet les pistes de courses historiques une dizaine de fois par an.

Le dirigeant a précisé jeudi vouloir "contribuer à la résolution du problème" du réchauffement climatique, pour ses quatre petits-enfants, tout en protégeant la "liberté de mouvement" des citoyens dans leurs voitures.

Et pour qu'elles soient moins cher, il faut toujours produire moins cher, en mettant la pression sur ses salariés comme sur ses fournisseurs.

Les salariés sont régulièrement encouragés à partir, au gré des plans de suppressions de postes. Parallèlement, le groupe franco-italo-américain mise toujours plus sur des pays à bas coûts, comme le Brésil, le Maroc ou la Turquie, pour fabriquer ses voitures.

Plusieurs syndicats dénoncent ses méthodes et des grèves menacent en Italie et

aux Etats-Unis.

"Il est normal que tout le corps social de l'entreprise se mobilise pour réduire ses coûts", a répondu Carlos Tavares jeudi. "Le management de cette entreprise n'a pas peur d'être impopulaire."

Passé par le lycée français de Lisbonne, ce centralien a lancé sa carrière chez Renault, avant de quitter son poste de numéro deux en 2013, muselé par le tout-puissant PDG de l'époque, Carlos Ghosn.

En 2014, il prend la direction du groupe PSA, aux abois, victime de la crise qui avait fait chuter le marché européen des voitures neuves. PSA est sauvé de justesse de la faillite par l'arrivée au capital de l'Etat français et du constructeur chinois Dongfeng.

Le dirigeant a indiqué jeudi qu'il pourrait prendre sa retraite à la fin de son premier mandat en janvier 2026, et sa succession doit bientôt être évoquée dans le groupe.

"Si vous questionnez mon épouse, elle dira que c'est une exigence de sa part. Je suis un bon époux", a souligné jeudi M. Tavares, qui vit entre la France et le Portugal, où il possède des vignes et un garage pour voitures anciennes.



Le dirigeant portugais âgé de 66 ans s'est fait un nom en redressant le groupe PSA à partir de 2014, en coupant dans les coûts et en misant davantage sur des ventes profitables que sur le nombre de voitures vendues.



Bompard (LFI) défend l'appel à brandir des drapeaux palestiniens dans les universités



Le coordinateur de la France insoumise, Manuel Bompard, a défendu mardi l'appel de Jean-Luc Mélenchon à brandir des drapeaux palestiniens et libanais dans les universités en réaction à une circulaire du ministère qui est "un abus de pouvoir".

"Les étudiants à l'université sont des ci-

toyens majeurs qui ont une liberté d'expression, qui ont un droit de pouvoir exprimer, y compris une forme de solidarité et de compassion avec des causes au niveau international", a déclaré Manuel Bompard sur BFMTV.

Mais ces gains ont été partiellement effacés, faute d'annonce majeure lors de la conférence de presse. A la mi-journée, la Bourse de Shanghai gagnait 4,8% et celle de Shenzhen 7,7%. La Bourse de Hong Kong, elle, cédait plus de 5%.

Après des annonces au compte-gouttes ces derniers mois et sans effet apparent, les autorités chinoises avaient dévoilé fin septembre des mesures d'une ampleur sans précédent depuis des années, dont des réductions de taux et des prêts immobiliers plus accessibles.

Qualifié de "relance au bazooka" par un analyste, le paquet de mesures avait fait s'envoler les Bourses de Hong Kong et de la Chine continentale de plus de 20%.

La plupart des mesures annoncées jusqu'à présent ont ciblé le secteur immobilier, longtemps un moteur de la croissance chinoise mais désormais en profonde crise, à l'exemple des promoteurs Country Garden et Evergrande, lourdement endettés et au bord de la faillite.

vendredi les présidents d'université sur leur responsabilité dans le "maintien de l'ordre" avant l'anniversaire de l'attaque du Hamas en Israël le 7 octobre 2023, condamnant "fermement" des manifestations pro-palestiniennes ces derniers jours, notamment à Sciences Po Paris.

Patrick Hetzel avait invoqué "les prin-

cipes de neutralité et de laïcité du service public de l'enseignement supérieur".

"La laïcité n'est pas en cause sur cette question", a répondu Manuel Bompard.

Quant à la neutralité, si les enseignants y sont tenus, les étudiants ont le droit de manifester leurs opinions tant que cela ne perturbe pas le bon fonctionnement des cours.

"Lorsque des étudiants se mobilisent à la fois pour le peuple palestinien et pour le peuple libanais, nous ne pouvons que les soutenir", a également affirmé le chef de députés LFI Mathilde Panot, lors d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale.

Pas question toutefois de brandir un drapeau palestinien dans l'enceinte du Parlement, comme l'avait fait son collègue Sébastien Delogu fin mai. "On ne peut pas", a-t-elle dit, soulignant le risque de "sanctions très fortes" à l'instar de l'élu marseillais qui avait alors "été exclu pendant plusieurs semaines de l'Assemblée".

Manuel Bompard a par ailleurs pris ses distances, sans les condamner, avec les propos d'un assistant parlementaire d'une députée LFI, Ersilia Soudais, appelant à "l'intifada" en France lors d'une manifestation propalestinienne samedi à Paris, en soulignant que ce n'était pas la position de LFI.

"Les positions de la France insoumise, elles sont exprimées par les dirigeants de la France insoumise (...) Je n'utilise pas ce mot, même si je sais que certains l'utilisent en disant que ça veut dire soulèvement", a-t-il dit.

La Chine "confiante" dans sa croissance, mais sans nouvelles mesures de relance

Les autorités chinoises ont assuré mardi être "pleinement confiantes" d'atteindre l'objectif de croissance du PIB en 2024, mais n'ont pas dévoilé de nouvelles mesures de relance de l'économie, décevant les marchés.

"Nous sommes pleinement confiants d'atteindre les objectifs de développement économique et sociétal cette année", a affirmé Zheng Shanjie, président de la Commission nationale pour le développement et les réformes (NDRC), lors d'une conférence de presse à Pékin.

"Nous avons aussi pleinement confiance dans la poursuite d'un développement stable, sain et durable", a-t-il ajouté.

Cette conférence était très attendue, les investisseurs espérant de nouvelles mesures de relance de l'économie, dix jours après une première salve qui avait fait bondir les Bourses.

Mais elle a finalement déçu, les hauts responsables de la Commission n'annonçant aucune nouvelle mesure malgré les difficultés que rencontre l'économie chinoise, principalement une crise de l'immobilier et une consommation des ménages atone.

La deuxième économie mondiale s'est fixée comme objectif une croissance d'environ 5%

cette année, un chiffre jugé optimiste par nombre d'analystes car le pays peine à redémarrer depuis la sortie du Covid.

Mardi, les Bourses de Shanghai et Shenzhen avaient ouvert en hausse de plus 10%.

Mais ces gains ont été partiellement effacés, faute d'annonce majeure lors de la conférence de presse. A la mi-journée, la Bourse de Shanghai gagnait 4,8% et celle de Shenzhen 7,7%. La Bourse de Hong Kong, elle, cédait plus de 5%.

Après des annonces au compte-gouttes ces derniers mois et sans effet apparent, les autorités chinoises avaient dévoilé fin septembre des mesures d'une ampleur sans précédent depuis des années, dont des réductions de taux et des prêts immobiliers plus accessibles.

Qualifié de "relance au bazooka" par un analyste, le paquet de mesures avait fait s'envoler les Bourses de Hong Kong et de la Chine continentale de plus de 20%.

La plupart des mesures annoncées jusqu'à présent ont ciblé le secteur immobilier, longtemps un moteur de la croissance chinoise mais désormais en profonde crise, à l'exemple des promoteurs Country Garden et Evergrande, lourdement endettés et au bord de la faillite.

La Banque centrale a notamment réduit le taux d'intérêt à un an auprès des institutions financières, diminué l'apport nécessaire pour un emprunt immobilier et abaissé aussi les taux hypothécaires existants.

Plusieurs métropoles chinoises ont par ailleurs annoncé la levée de certaines restrictions locales perçues comme un frein à l'achat d'un bien, notamment à Pékin, Shanghai, Canton et Shenzhen.

"Dans l'ensemble, si l'on regarde le développement actuel et les prévisions de développement, les fondamentaux du développement économique de notre pays n'ont pas changé", a assuré mardi Zheng Shanjie.

"Avec la poursuite de la mise en oeuvre de diverses politiques, en particulier des paquets de mesures progressives, les attentes du marché se sont récemment améliorées de manière significative", a-t-il estimé.

Les analystes espéraient de nouvelles mesures, notamment de soutien fiscal, comme une émission obligataire d'ampleur ou des politiques de soutien à la consommation des ménages.

Mais ils prévoyaient aussi qu'il faudra des réformes plus profondes du système économique chinois pour réduire l'endettement du

secteur immobilier et relancer la consommation, et ainsi lever les principaux obstacles à la croissance.

"A moins que la Chine n'introduise des réformes structurelles pour relancer la consommation - des allocations chômage aux pensions de retraite - je ne pense pas que nous verrons un changement majeur", prédisait, avant la conférence de mardi, Alicia Garcia Herrero, économiste en chef pour la région Asie-Pacifique chez Natixis.

Pour l'analyste Shehzad Qazi, du cabinet China Beige Book, spécialisé dans l'économie, sur le court terme la croissance sera effectivement atteinte. "L'économie chinoise n'est pas en crise et (Pékin) n'a pas besoin d'annoncer un vaste programme de dépenses budgétaires pour le reste de l'année 2024 afin d'aider la Chine à atteindre son objectif de PIB".

Mais sur le long terme, il faudra sans doute faire plus, prévient-il.

"La vraie question est de savoir si Pékin annoncera un programme de dépenses en plusieurs phases pour 2025 et au-delà, qui inclura la résolution des problèmes structurels qui freinent la transition de l'économie vers un modèle porté par la consommation".

Réunion Scholz, Biden, Macron et Starmer samedi à Berlin

Le chancelier allemand Olaf Scholz recevra les présidents américain Joe Biden, français Emmanuel Macron et le Premier ministre britannique Keir Starmer samedi matin à Berlin pour faire le point sur la guerre en Ukraine et la situation au Proche-Orient, a indiqué mardi une source gouvernementale allemande.

Cette rencontre interviendra dans le cadre de la visite de Joe Biden en Allemagne où il est attendu à partir de jeudi soir. Les dirigeants doivent ensuite participer samedi après-midi à une réunion des pays alliés de l'Ukraine à la base militaire américaine de Ramstein dans le sud-ouest de l'Allemagne.

La rencontre se tiendra à un moment crucial pour l'Ukraine avant les élections américaines de novembre, qui pourraient remettre en cause le soutien qu'elle reçoit de l'un de ses principaux bailleurs de fonds et fournisseurs d'armes, les Etats-Unis.

Le candidat républicain Donald Trump critique depuis longtemps les milliards de dollars versés par les Etats-Unis pour soutenir l'Ukraine, et prône une politique beaucoup plus favorable à la Russie.

Face à l'aggravation de la crise au Moyen-Orient, les dirigeants allemand, américain, français et britannique ont renouvelé ces derniers jours leurs appels à un cessez-le-feu à Gaza et dans la guerre entre le Hezbollah et Israël.

Emmanuel Macron a demandé samedi d'arrêter les livraisons à Israël d'armes servant à Gaza, suscitant la colère du Premier ministre israélien. Joe Biden s'est jusqu'à présent refusé à user du levier des armes pour faire pression sur Israël, en dehors de la suspension d'une livraison de bombes en mai.

Lors de sa visite en Allemagne, Joe Biden aura également des entretiens bilatéraux avec le chancelier allemand Olaf Scholz et le président Frank-Walter Steinmeier.



L'Ukraine frappe un terminal pétrolier en Crimée, un navire civil touché à Odessa



L'armée ukrainienne a affirmé lundi avoir frappé pendant la nuit "le plus gros" terminal pétrolier de Crimée, péninsule ukrainienne annexée par Moscou en 2014, et un navire civil a été touché par un missile balistique russe dans le port d'Odessa, faisant un mort, selon Kiev.

L'Ukraine est à la peine sur le front Est depuis plus d'un an et voit notamment les forces russes se rapprocher inexorablement de la ville de Pokrovsk, un important noeud pour la logistique de l'armée ukrainienne.

Signe de cette avancée, l'armée russe a annoncé lundi avoir capturé le village de Grodivka, localité située à une dizaine de kilomètres à l'est de Pokrovsk. La semaine dernière, c'était la forteresse ukrainienne de Vouglédar qui est tombée, à la jonction des fronts Est et Sud.

L'armée ukrainienne a de son côté af-

firmé avoir frappé un terminal pétrolier à Féodosia, dans l'est de la Crimée, le "plus gros" de cette péninsule et qui approvisionne notamment l'armée russe, selon Kiev.

Les autorités russes ont confirmé un incendie sur le site pétrolier, sans en nommer la cause. Des vidéos en ligne montrent au moins deux grosses colonnes de fumée noire s'élever dans le ciel.

Dans la soirée, c'est la Russie qui a frappé le port d'Odessa, dans le sud de l'Ukraine, touchant notamment un navire civil battant pavillon des Palaos, selon le gouverneur régional, Oleg Kiper.

"Un Ukrainien de 60 ans, employé d'une société privée de manutention, a été tué. Cinq autres ressortissants étrangers ont été blessés", a-t-il indiqué sur Telegram.

Le port d'Odessa, important point de

sortie notamment pour les céréales ukrainiennes, a été visé à de multiples reprises par l'armée russe.

L'Ukraine a, elle, multiplié les attaques sur des sites énergétiques russes ces derniers mois pour perturber la logistique des forces armées de Moscou qui occupent près de 20% de son territoire.

"Les forces de la défense ont effectué cette nuit une frappe réussie sur un terminal pétrolier maritime de l'ennemi", entraînant un incendie, a affirmé l'état-major de l'armée ukrainienne sur les réseaux sociaux.

L'attaque a été effectuée à l'aide "de missiles", a ajouté l'armée.

L'Ukraine avait déjà utilisé des missiles à longue portée notamment pour frapper l'état-major de la flotte russe de la mer Noire à Sébastopol (est de la Crimée) en septembre 2023.

Cependant, ces derniers mois, les attaques ukrainiennes avaient été réalisées essentiellement à l'aide de drones de combat, Kiev déplorant le manque de missiles et mettant en cause le retard des livraisons occidentales.

Les autorités locales ont indiqué qu'"une partie" de la ville de Féodosia visée était privée d'électricité et que la circulation de trains de banlieue y était suspendue.

Depuis le début de son invasion, la Russie a multiplié les campagnes de frappes contre le réseau énergétique ukrainien laissant périodiquement des millions d'Ukrainiens sans électricité.

Certains experts ukrainiens prédisent une nouvelle intensification des frappes russes sur les infrastructures civiles, notamment énergétiques ces prochaines semaines, à l'approche de l'hiver et de la

présidentielle américaine de novembre.

D'autres frappes russes ont tué une personne et blessé sept autres à Sloviansk (est), tué deux frères dans la région frontalière de Soumy (nord-est) et une femme de 61 ans à Kherson (sud), ont annoncé les autorités ukrainiennes. Une autre frappe sur Kherson a aussi fait une vingtaine de blessés.

Kiev, la capitale, a également été visée pendant la nuit, ont indiqué les autorités, tout en assurant que celles-ci n'avaient pas fait de victimes ni de dégâts majeurs.

L'armée russe a d'abord lancé des dizaines de drones explosifs en direction de plusieurs régions ukrainiennes dont la capitale. Kiev a ensuite été visée dans la matinée par deux missiles hypersoniques Kinjal, qui ont été abattus par la défense aérienne, selon l'armée de l'air.

Un troisième missile Kinjal a touché, selon l'armée, une zone "proche" de la base aérienne de Starokostiantyniv, dans la région de Khmelnytsky (ouest).

Celle-ci est située à des centaines de kilomètres de la ligne de front et est très souvent visée par des attaques russes, Moscou espérant détruire des chasseurs F-16 que l'Ukraine a commencé à recevoir de ses alliés à l'été et dont les sites de stationnement sont gardés secrets.

Sur un autre front, celui de la guerre numérique, le groupe russe VGTRK, diffuseur des chaînes de télévision publiques de Russie et des événements du Kremlin, a dit avoir été visé par une attaque informatique "sans précédent" revendiquée par Kiev.

Selon VGTRK, cette attaque a eu un résultat limité. "Tout fonctionne normalement, il n'y a pas de menace significative", a assuré le groupe.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

DOUX ET CALME		NIC		APERÇU GRECQUE	PROUVÉ		PESANT		SÉLECTION	CARDINAUX	RÉCLAME DES CHAÎNES
MASQUE					MIS EN EXAMEN						
				PARTIRA MÉTAL			EXCESSIVEMENT				
CRIBLE		TRÈS COURT		DE BAS EN HAUT: GLAÏVE	PARTIE D'UN ÉLÉMENT		EN CRISE			AUTEUR DU LIVRE ROUGE	
CHIMÉRIQUE							POGNE		LETTRES DE COMTE		
DINAR				LIQUIDA BOUCHÉE							VENUES AU MONDE
HOMME À FABLES						SYMBOLE DE L'ARGENT			VELETTE DU CANCAN		
QUOTE-PART	PIQUE	TÊTE DE BÉLIER			QUARTIER DE PARIS	DANS LE VENT			TÊTE DE ZÉLOTE		
				REMÈDE UNIVERSEL							
SYMBOLE DU LITHIUM		ASIMA				DE BAS EN HAUT: GIVRE	DE BAS EN HAUT: RAYON		LETTRES DE DRISS		
		PETIT RUISSEAU		NAZI	PAGE				EN CAGE		LETTRES DE BEY
PRAIRIES						LETTRES DE JEAN			GRISON		
DUPÉES						ASSOMME					

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

ÉLUCUBRATION	IB	ARTICLE DEVAINT	LE	PROFANE EN HAUT	RU	BOULE EN HAUT	GA
CAP	BOULE EN HAUT	LI	AI	ISON			
ECOULE	BOULE EN HAUT	LE	OUT				
AN	BOULE EN HAUT	ICI	LI	RI			
CAL	BOULE EN HAUT	GOULETS					
IF	BOULE EN HAUT	NE	L	C	S		
EFFAROUCHÉE							
MIA	BOULE EN HAUT	AI	DAIM				
ECORNER			N	E			
NH	EN HAUT	C	ENGIN				
TEMPERAMENT							

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Benrabib
Alain Bouadhy
Mourad Tabet
Wafaa Meghoubi
Mehdi Oussat
Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriam Rebane
Khadija Hatati
Maritana Farki
Elkardoussi Elmardi

Révision
Abdelouassett Yamach

Secrétariat
Aoussou Tabou

Photographe
Ahmed Lazrak

Correspondants
Abouadou El Katab (Ladysour)
Abdelali Haddad (Essaouira)

Collaborateurs
Cherouf Sabounou
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abd-Allah
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@liberation.ma
Youssef El Gaba

Mourad El Youssefi
Leubna Baghdadi
Latifa Mounir
Rkia Ait Dabran
Siham Zafer
Fatma Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 25 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghrébines

Distribution
SAURISS
Dossier de presse
130/64

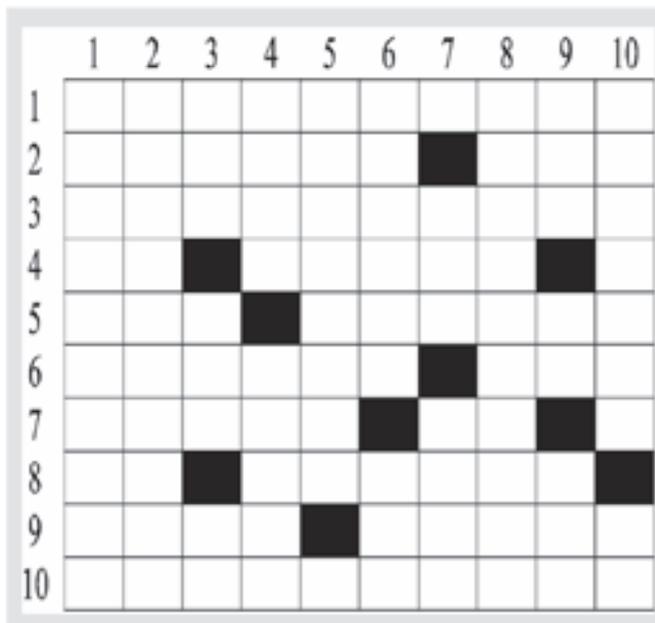
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Spécialiste des populations
- 2- Singée - Gagnés
- 3- Font un carré
- 4- En chute - Le moins que l'on puisse faire...
- 5- Elliptique - Traite en intime
- 6- Pendant - Vieille bête
- 7- Divinité nordique - Défini
- 8- Mont sur la carte - Bredit
- 9- Pont de Paris - Coefficient
- 10- Évaluèrent

VERTICALEMENT

- 1- Délit de praticien
- 2- Pathétiques
- 3- Posa - La fin de Londres - Le nit
- 4- Retenir - Révélerai
- 5- Substance animale flasque
- 6- Reconduits dans la chambre - Versure
- 7- Bee de labo - Boi de théâtre
- 8- Vélocitiste
- 9- Sillé - Id est - Un allemand
- 10- Entre les roues - En cote

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	1	7	8		9			
8		4		3	2		9	7
	6						2	4
		1			5		4	8
		8				9		
9	4		1			2		
1	3						8	
7	8		4	1		5		9
			5		8	7	3	

Difficile

2	5		4					
4				7		9	5	
	3			6				
			6	2		3	7	
9								6
	7	8		1	3			
				3			6	
	6	2		8				7
					6		3	4

Moyen

7	4		3		2			9
	6	2	8					
1			9	6				2
		1				5		
6			5		3			8
		7				4		
	1			9	4			3
					6	2	1	
7		1		5		4	9	

Expert

				2		7		5
				3				6
		8		7				2
8	9		1					
			4	6	9			
				5			1	3
9				4		8		
	5				7			
4	3	5						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	3	4	9	8	1	2	6	7
2	6	1	4	3	7	8	9	5
7	9	8	6	2	5	1	3	4
9	1	3	7	5	2	6	4	8
8	5	6	3	4	9	7	2	1
4	2	7	8	1	6	9	5	3
6	8	5	2	7	3	4	1	9
3	4	2	1	9	8	5	7	6
1	7	9	5	6	4	3	8	2

Difficile

2	3	8	7	6	4	9	5	1
6	5	4	1	9	2	3	8	7
1	9	7	5	3	8	6	4	2
4	6	2	3	7	5	1	9	8
7	1	9	4	8	6	5	2	3
5	8	3	9	2	1	4	7	6
9	7	1	8	5	3	2	6	4
8	4	6	2	1	9	7	3	5
3	2	5	6	4	7	8	1	9

Moyen

7	1	9	5	6	2	3	8	4
5	4	3	8	7	1	2	9	6
8	2	6	4	9	3	7	5	1
6	7	1	2	3	9	5	4	8
4	8	2	7	5	6	9	1	3
3	9	5	1	8	4	6	7	2
2	3	8	9	1	5	4	6	7
1	5	4	6	2	7	8	3	9
9	6	7	3	4	8	1	2	5

Expert

1	9	7	4	2	3	8	6	5
2	8	4	9	5	6	1	7	3
6	5	3	7	8	1	2	4	9
9	7	8	3	6	4	5	2	1
4	1	5	8	9	2	7	3	6
3	6	2	1	7	5	4	9	8
8	3	1	2	4	9	6	5	7
5	2	9	6	1	7	3	8	4
7	4	6	5	3	8	9	1	2

Economie

La reprise de la demande intérieure s'est affermie au troisième trimestre 2024

Au troisième trimestre 2024, la reprise de la demande intérieure amorcée à la mi-2023 se serait affermie progressant de 5%, au lieu de 4,3% en moyenne au premier semestre, selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

« Malgré le redressement des prix alimentaires ayant ravivé les tensions inflationnistes, le pouvoir d'achat des ménages aurait conservé son évolution positive, grâce à une augmentation des revenus salariaux », a indiqué le HCP dans son point de conjoncture du troisième trimestre 2024 et des perspectives pour le quatrième trimestre 2024.

Le relèvement des transferts publics en faveur des ménages pauvres et l'amélioration des transferts extérieurs auraient, également, conforté la hausse des revenus des ménages, soumis sur l'ensemble de l'année 2024 au repli de l'activité en milieu rural.

Les dépenses des ménages auraient profité principalement aux produits agroalimentaires, aux biens domestiques et, dans une moindre mesure, aux produits agricoles. Globalement, la consommation des ménages aurait affiché une progression de 3,2% au troisième trimestre 2024, contribuant pour 2 points à la dynamique de la croissance économique globale.

Les dépenses d'investissement auraient, également, soutenu l'activité au troisième trimestre 2024, affichant une progression de 9,6% au troisième trimestre 2024, au lieu de 8,9% au deuxième trimestre.

Compte tenu des perspectives de croissance de la demande intérieure et des gains accumulés par le repli des coûts de production amorcée en 2023, les entreprises privées auraient accru leurs dépenses en équipement industriel, renforçant leurs recours au financement bancaire et à l'autofinancement.

Au terme des mois de juillet et août 2024, les flux nets des crédits d'équipement accordés aux sociétés non financières privées auraient crû de 8,9%, en variation annuelle. Le mouvement de stockage aurait été, en revanche, moins important, comparativement au deuxième trimestre, contribuant pour 0,4 point à la croissance.

L'économie marocaine a progressé de 2,8% au troisième trimestre

« L'activité nationale aurait connu une légère accélération de son rythme d'évolution au troisième trimestre de 2024 », a annoncé le Haut-commissariat au plan (HCP).

Selon une estimation de l'institution publique, l'économie nationale aurait progressé ainsi de +2,8%, en variation annuelle, au lieu de +2,4% en moyenne au premier semestre.

L'évolution de l'économie nationale s'explique par « une poursuite de la reprise de la demande intérieure et une hausse plus soutenue des exportations qui auraient stimulé une amélioration de la valeur ajoutée de toutes les branches à l'exception de l'agriculture et la pêche », d'après le HCP.

Dans le détail, la croissance hors agriculture aurait atteint 3,6%, en rythme annuel, a indiqué le Haut-commissariat dans son Point de conjoncture du troisième trimestre de 2024 et des perspectives pour le quatrième trimestre.

D'après ce document, au troisième trimestre, l'ensemble des branches secondaires aurait connu un regain d'activité, avec une hausse de 4,4%, au lieu de 3,8% au trimestre précédent ; tandis que la relance des industries d'extraction se serait poursuivie au rythme de 15,4%, en variation annuelle, stimulée par un rebond des exportations des produits bruts et une demande encore vigoureuse des industries locales de transformation.

Sur fond de poursuite du retrait de l'offre à l'export de la Chine pour le troisième trimestre consécutif et l'entrée en vigueur de nouvelles capacités productives en DAP et TSP, le raffermissement des exportations nationales en phosphate et dérivés



aurait boosté la demande industrielle adressée au phosphate brut et stimulé un relèvement de sa production de 18,9%, en variation annuelle.

La même source indique que les industries manufacturières auraient, également, été plus dynamiques au troisième trimestre de 2024, améliorant leur contribution à la croissance économique globale de 0,2 point. Grâce au retournement à la hausse de leurs ventes à l'extérieur, les branches du textile et certaines filières de l'agroalimentaire auraient connu une reprise significative, apprend-on.

Dans un contexte de baisse des prix des matières premières importées, notamment ceux du souffre et de l'ammoniac, la croissance des industries chimiques se serait poursuivie, pour sa part, au rythme de 9,7%, alors que celles des industries de fabrication du matériel électrique et du transport se seraient ajustées à la faible dynamique de leurs ventes sur le marché européen.

Toujours selon la même source, la valeur ajoutée dans la construction se serait améliorée au cours du même trimestre de 4,8%, en variation annuelle, après +3,6% au trimestre précédent.

Selon le HCP, l'activité du bâtiment se serait redressée et celle des travaux publics se serait renforcée, dans un contexte de stabilité des prix à la production. Cette amélioration aurait été confirmée par les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par le HCP, faisant état d'une hausse de l'utilisation du ciment,

de l'acier et de l'agglos et d'une amélioration des appréciations sur les carnets de commandes de 12 points, en variation annuelle.

Le HCP constate en revanche que la modération du rythme de croissance des services, à l'œuvre depuis la mi-2023, se serait poursuivie au troisième trimestre de 2024. D'après l'institution, « en variation annuelle, la valeur ajoutée des branches tertiaires aurait crû de 3,4%, au lieu de +5,8%, en moyenne, entre 2022 et 2023 ».

Il est à souligner qu'après le rattrapage post-Covid, tant en termes d'activité que d'emploi, les activités du tourisme et du transport auraient réalisé des performances entretenues, indique le document constatant cependant que celles du commerce, des services financiers et de la communication seraient entrées en 2024 dans une phase de ralentissement conjoncturel en raison de l'essoufflement de la demande qui leur est adressée.

En ce qui concerne la valeur ajoutée agricole, il ressort dudit document qu'elle se serait infléchi de 4,1% au troisième trimestre de 2024, en variation annuelle, après s'être contractée de 4% au premier semestre.

Selon le HCP, « cette contre-performance, ramenant l'activité agricole vers son niveau moyen trimestriel enregistré quatre années plus tôt, masquerait, toutefois, des évolutions contrastées des productions végétales et animales ».

Par ailleurs, en dépit des conditions climatiques défavorables, le HCP estime que les ré-

coltes des maraîchères de saison se seraient améliorées au troisième trimestre de 2024, entraînant une baisse des prix à la consommation des légumes et un retournement à la hausse des exportations de tomate, de la pomme de terre et des petits légumes. Ce qui n'est pas le cas des autres cultures, ainsi que de la plupart des productions animales, qui auraient fléchi au cours de cette période.

Enfin, la filière avicole aurait connu, en particulier, un retournement à la baisse au troisième trimestre de 2024, avec une régression de 3,3% de la production de viande du poulet.

Malgré la reprise des prix des aliments composés, elle « avait fait preuve de résilience pendant les cinq premiers mois de 2024, confortant la production animale, soumise depuis deux années au repli significatif de la production de viande rouge », a souligné l'institution ajoutant que la filière aurait été particulièrement affectée par le repli de l'offre de poussins à partir de juin 2024, sur fond de recul de la production nationale conjugué à une hausse des exportations de leurs effectifs d'un jour type chair.

Ainsi, « les prix de vente moyens du poulet chair aurait connu une augmentation de 27,6%, en variation annuelle », a-t-elle précisé alors que ceux de la viande rouge se seraient également appréciés, en dépit d'un accroissement de plus de la moitié des effectifs importés d'animaux vivants au cours de la même période.

Alain Bouthy

Légère accélération du rythme d'évolution de la croissance économique

Al Omrane réalise un résultat net en forte progression au premier semestre

Le groupe Al Omrane a enregistré des résultats exceptionnels au titre du premier semestre 2024. Une nouvelle dynamique qui s'est traduite, notamment, par une progression significative du chiffre d'affaires et une forte hausse du résultat net consolidé.

À la clôture du premier semestre 2024, Al Omrane a enregistré des progressions notables de tous ses indicateurs de performance, témoignant de la redynamisation réussie du Groupe et de la mobilisation exemplaire de ses équipes.

Dans le détail, le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2024 s'est établi à 2 282 MDH, enregistrant une hausse significative de 31% par rapport à la même période en 2023. Les

recettes de vente ont, quant à elles, atteint 2 666 MDH, soit une augmentation de 43% par rapport au premier semestre 2023, témoignant d'une dynamique commerciale solide.

Pour sa part, le résultat d'exploitation s'élève à 363 MDH, en hausse de 515%, et le résultat net consolidé à 194 MDH, en progression de 640% par rapport à la même période de l'année précédente.

Les résultats positifs enregistrés au cours du premier semestre 2024 confirment les nouvelles ambitions fixées par le Groupe qui continuera à déployer son plan de relance tout en maintenant une dynamique soutenue dans la réalisation de ses projets.

Le Groupe Al Omrane a réalisé en outre un volume d'investissement de 2 288 MDH au cours du premier semestre de 2024, ce qui représente une progression de 11% par rapport à la même période en 2023.

Sur le plan des réalisations physiques, il a mis en chantier 3 603 unités de production nouvelle, représentant une augmentation de 24% par rapport aux six premiers mois de 2023.

L'achèvement des travaux a, pour sa part, concerné 4 048 unités de production nouvelle, affichant une croissance exceptionnelle de 205% par rapport aux réalisations de la même pé-

riode de l'année précédente.

En termes de transactions, 7 949 contrats de vente ont été établis à fin juin 2024, traduisant une hausse de 13% par rapport à l'année précédente. Les livraisons, quant à elles, ont concerné 8 250 unités, marquant une augmentation de 40% par rapport à la même période en 2023.

Perspectives
Le Groupe Al Omrane, entreprise publique stratégique et bras armé de l'Etat, est investi de la mission de mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'habitat, d'aménagement et de développement territorial, traduite par la conduite des programmes publics portés par le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Afin d'assurer pleinement cette mission et de contribuer fortement dans le développement socio-économique du Royaume, le Groupe a procédé, fin 2023, à une revue stratégique globale ayant abouti à la définition de nouvelles orientations stratégiques et des objectifs à court et moyen termes très ambitieux visant la mue du Groupe Al Omrane en acteur de référence du secteur de l'habitat et de l'aménagement du territoire qui contribue à l'améliora-



tion du cadre de vie des citoyens avec innovation, modernité et durabilité. Par ailleurs, des réajustements de l'organisation du Groupe et de ses processus opérationnels ont été opérés et les relations avec ses partenaires ont été renforcées.

Les perspectives du Groupe revues sur cette base peuvent être synthétisées comme suit : être le partenaire des pouvoirs publics pour la réalisation des projets d'aménagement du territoire et de mise à niveau urbaine ; être l'opérateur national de référence de l'habitat, tout en

développant le partenariat avec le secteur privé ainsi qu'asseoir toutes les bases d'un développement pérenne du Groupe (bonne gouvernance, alignement stratégique, solidité financière, transformation technologique, excellence opérationnelle, recherche et innovation, maîtrise des risques et du contrôle interne...)

Notons que les premiers résultats de cette évolution ont été immédiatement perçus, ce qui incite le Groupe à poursuivre son développement sur cette lancée.



Progressions notables de tous les indicateurs de performance

La DGSN et Bank Al-Maghrib renforcent leur coopération technique et opérationnelle

La coopération technique et opérationnelle entre la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et Bank Al-Maghrib (BAM) a été renforcée par la signature d'un protocole d'accord habilitant celle-ci à exploiter les fonctionnalités techniques fournies par la CINE et d'une convention de partenariat en matière de sécurité des sites de Bank Al-Maghrib et des convois de fonds.

Le protocole d'accord, signé lundi à Rabat par le wali de Bank Al-Maghrib et le directeur général de la Sûreté nationale et de la surveillance du territoire, habilite BAM à bénéficier des possibilités techniques offertes par la CINE pour lutter contre l'utilisation frauduleuse des documents d'identité, à travers le renforcement des mécanismes de vérification et de sécurisation de l'identité, tout en améliorant la qualité des services offerts par la sphère économique aux citoyens.

Il permet aussi à la Banque centrale

d'intégrer la plateforme du tiers de confiance national, développée par la DGSN, dans son système informatique en tant qu'outil d'identification et de vérification de l'identité, en temps réel et de manière automatique, soit en présentiel ou à distance à travers le système d'identité numérique, rapporte la MAP.

En outre, Bank Al-Maghrib peut exploiter les données d'identification intégrées dans la Carte d'identité nationale électronique, notamment celles ouvertes au public, de sorte à éviter les erreurs de saisie manuelle de ces données.

L'accord prévoit également le développement d'un mécanisme d'échange d'expertise dans les domaines de la formation, de l'accompagnement technique et de l'organisation d'activités conjointes sur l'utilisation optimale et efficace de la plateforme tiers de confiance national et du système d'identité numérique y afférent.

Aux termes de ce protocole, la DGSN fournira les solutions techniques qu'elle a développées afin de faciliter l'utilisation de ces systèmes d'identification électronique par BAM.

Quant à la convention de partenariat dans le domaine de la sécurité des sites et des convois de fonds, elle s'appuie sur les dispositions de l'article 74 du statut de Bank Al-Maghrib selon lequel "le gouvernement assure la sécurité et la protection des sites administratifs de la Banque, de ses musées de la monnaie et de ses succursales et agences. Il lui fournit les escortes nécessaires à la sécurité des transports de fonds et de valeurs. Une convention entre l'Etat et la Banque définit les modalités d'application des dispositions de l'alinéa ci-dessus".

Cette convention couvre deux axes principaux, le premier relatif à la sécurité des sites de Bank Al-Maghrib aux niveaux central et régional, et le second re-

latif à l'escorte des convois de fonds et de valeurs effectués par la Banque au niveau national.

Dans ce cadre, la DGSN met à disposition les ressources humaines et opérationnelles pour assurer la sécurité externe des sièges centraux et régionaux de BAM, y compris son siège central et son musée, ainsi que ses succursales et agences au niveau national (22 sites au total). Pour sa part, Bank Al-Maghrib met à la disposition des services de police l'accès aux systèmes de sécurité et de surveillance de cet établissement public.

La convention prévoit également la mise à disposition par la DGSN de ressources humaines chargées de la sécurisation et de l'escorte des convois de fonds et de valeurs au niveau national, tandis que Bank Al-Maghrib se charge de fournir les moyens logistiques de cette mission de sécurisation.

Art & culture Clôture en apothéose de la première édition du Fun Festival de Casablanca

La première édition du Fun Festival de Casablanca aura tenu toutes ses promesses avec une soirée de clôture samedi soir, qui a offert au public une expérience mémorable sous le signe de la musique, de la joie et du partage.

Ce rendez-vous musical, organisé au Vélodrome de Casablanca, a réuni des milliers de spectateurs venus célébrer deux stars de la scène marocaine et arabe : Hatim Ammor et Ahmed Saad. Le public a répondu en masse pour ce moment fort de la programmation, faisant de cette soirée un succès incontestable.

C'est le chanteur marocain Hatim Ammor qui a ouvert le bal, enflammant littéralement la scène dès les premières notes de ses plus grands succès. Avec des titres tels que "Akhir Merra", "Hasdouna" et "Hsebni Temaa", Ammor a rapidement transporté l'audience dans une ambiance électrique.

Le chanteur, en interaction constante avec son public, n'a cessé d'inviter la foule à chanter et à danser avec lui, créant une communion intense. Les jeux de lumière, les chorégraphies et l'orchestre accompagnant l'artiste ont transformé la scène en un véritable show de haute envergure.

Le public, conquis par l'énergie débordante de l'artiste, n'a pas tardé à rejoindre cette vague de joie collective, créant une atmosphère chaleureuse et festive. Les spectateurs ont

chanté en chœur, levant les bras et vibrant au rythme des mélodies entraînantes, tandis que les plus jeunes dansaient avec enthousiasme.

Dans une déclaration à la MAP en backstage, Hatim Ammor a exprimé sa joie de retrouver le public casablancais qui a dansé et chanté avec lui tout au long du concert, félicitant les organisateurs pour la réussite de ce festival.

Casablanca, ville natale de Hatim Ammor, lui a réservé un accueil triomphal, une chaleur que l'artiste n'a pas manqué de souligner tout au long de sa prestation.

La soirée a ensuite pris une tournure encore plus enflammée avec l'arrivée sur scène du tant attendu Ahmed Saad. La star égyptienne, adulée pour son style unique mêlant pop arabe et touches orientales, a captivé l'audience dès son apparition.

Les festivaliers, déjà transportés par la performance de Hatim Ammor, ont accueilli Saad avec des cris d'enthousiasme, prêts à poursuivre la fête jusqu'au bout.

Avec des tubes tels que "Ekh-tayaraty", "El Youm El Helw Dah" et "Aleky Eyoun", l'artiste a enchaîné les morceaux avec une énergie débordante, faisant monter l'ambiance à son paroxysme. Les rythmes percutants, couplés à la voix puissante d'Ahmed Saad, ont maintenu la foule dans un état de liesse constante.



La fusion de son répertoire musical et l'interaction étroite qu'il a entretenue avec ses fans ont donné naissance à une véritable symphonie de joie.

Dans une déclaration à la presse, la star égyptienne s'est dit fier de participer à ce festival, remerciant le public incroyablement qui a su lui transmettre son énergie.

Il a, par ailleurs, indiqué que le caractère social que revêt le festival est l'une des choses les plus importantes, notant que ce genre d'action devrait se faire plus souvent.

Ainsi, cette dernière soirée du Fun Festival a magnifiquement clôturé

une première édition couronnée de succès. L'événement, qui a rassemblé des artistes de renom tout en portant un engagement social fort, a marqué les esprits des spectateurs, venus nombreux partager cette expérience unique.

L'ambiance, festive et conviviale, a fait vibrer Casablanca sous les rythmes maghrébins et orientaux, offrant une célébration musicale où divertissement et générosité se sont harmonieusement mêlés. Le Fun Festival promet de revenir encore plus fort l'année prochaine, au grand bonheur des amateurs de musique et d'actions de solidarité.

Le Maroc, invité d'honneur de la Foire internationale du livre de Charjah

La 43^{ème} édition de la Foire internationale du livre de Charjah, dont le Royaume du Maroc est l'invité d'honneur, sera rehaussée par un programme culturel riche et varié, mettant en lumière les divers aspects de la culture marocaine dans toute sa diversité.

Organisée sous le thème "Tout commence avec un livre", cette édition, prévue du 6 au 17 novembre prochain, offre un riche programme allant de l'histoire et du patrimoine à la culture contemporaine du Royaume, en passant par la recherche académique et la création littéraire.

S'exprimant à cette occasion lors d'une conférence de presse, l'ambassadeur du Maroc aux Émirats arabes unis, Ahmed Tazi, a indiqué que le choix du Royaume du Maroc comme in-

vité d'honneur du Salon reflète la grande qualité des relations fraternelles et solidaires entre le Maroc et les Émirats arabes unis, lesquelles relations, fondées par feu SM Hassan II et feu Cheikh Zayed bin Sultan Al Nahyane, sont renouvelées et renforcées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et SA Cheikh Mohamed Bin Zayed Al Nahyane.

Et d'ajouter que la participation du Maroc en tant qu'invité d'honneur est un événement culturel majeur, au regard de l'importance du salon qui renforce, à chaque édition, sa position internationale parmi les plus prestigieux salons du livre dans le monde.

Dans cette optique, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer une partici-

pation marocaine de qualité, visant à laisser une empreinte positive et à accorder au livre, en tant que vecteur de la culture marocaine, la place qui lui revient, a relevé le diplomate marocain.

Au programme de la participation marocaine figurent notamment des rencontres mettant en avant la coopération culturelle entre le Maroc et les Émirats arabes unis, l'industrie du livre au Maroc ainsi que des débats et des rencontres avec des philosophes, des penseurs, des écrivains, des critiques, des universitaires, des poètes et des auteurs.

Le public du salon aura également l'occasion de découvrir une riche exposition documentaire des éditeurs marocains, avec la participation de 22 maisons d'édition marocaines pré-

sentant plus de 4.000 titres dans l'espace de vente, couvrant l'ensemble des domaines de la production intellectuelle et créative marocaine.

La musique, le théâtre et le cinéma marocains seront également à l'honneur dans le cadre du programme artistique du salon, avec une série de spectacles reflétant la richesse et la diversité du patrimoine artistique marocain.

Parmi les nombreux genres de musique marocaine, trois ensembles représentant des styles et des régions différents ont été sélectionnés, à savoir la musique Gnawa, d'origine africaine et inscrite par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, la musique Issawa, chants soufis en l'honneur du Prophète, originaires du Maroc et diffusés dans plusieurs pays

d'Afrique du Nord, ou encore la danse Taskiwin, une danse populaire récemment inscrite par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel.

Côté théâtre, la troupe "Coulisses de l'art et de la culture" présentera une série de spectacles combinant des techniques modernes de mise en scène et des récits historiques sur le patrimoine et les arts marocains, le tout dans une atmosphère musicale et poétique. Le public du salon pourra également assister à la projection d'une sélection de films marocains.

Le programme mettra également en avant la gastronomie marocaine, permettant aux visiteurs du salon de déguster tout au long de l'événement une variété de plats marocains emblématiques, préparés par des chefs marocains.

Le groupe Baath enchante le public fassi avec un concert de musique andalouse

La musique andalouse, riche patrimoine culturel du Maroc, a résonné samedi soir à Fès lors d'une soirée artistique organisée par le groupe Baath, section artistique de l'Association Baath pour la musique andalouse de Fès, fondée en 1980.

Sous la direction du chercheur et musicien Abdelfattah Benmoussa, l'événement a mis en lumière le talent prometteur du quatrième groupe d'apprenants de l'association, confirmant ainsi l'importance de la transmission de cet art musical ancestral aux nouvelles générations.

Le concert, premier de l'année pour le groupe Baath, a offert un voyage au cœur des nuances et des subtilités de la musique andalouse, interprétée avec brio par de jeunes musiciens passionnés.

L'ouverture a été marquée par les "Tawachi" (prélude instrumental) des sept modes de la "Nuba Al Hijaz Al Mashriqi", et par une interprétation du "Mizan Basit Al Hijaz Al Mashriqi", un rythme caractéristique de ce mode musical.

La deuxième partie du concert a proposé une exploration du "Mizan Qâim wa Nisf Rasd Eddayl", un autre rythme complexe et raffiné de la musique andalouse.

"Nous avons axé ce concert sur la jeune génération, le quatrième groupe d'apprenants", a déclaré M. Benmoussa,



expliquant que l'association a formé quatre groupes au total, et qu'il est essentiel de donner l'opportunité aux jeunes talents de se produire sur scène.

"Depuis sa création en 1980, le groupe a formé plus de soixante musiciens répartis en trois groupes, qui sont aujourd'hui membres d'ensembles musicaux renommés à Fès, Casablanca, Rabat et ailleurs", a précisé M. Benmoussa, ajoutant que "le groupe actuel représente la quatrième génération de musiciens formés par l'association."

Il a souligné l'importance du travail préparatoire qui a précédé cette performance, notant que "ce concert est le fruit

de longues heures de répétitions, essentielles pour atteindre l'harmonie et la synchronisation entre les musiciens."

Le groupe Baath joue un rôle important dans la préservation et la promotion de ce patrimoine musical ancestral. En effet, l'association s'attache à former de nouveaux musiciens, perpétuant ainsi la tradition orale de la musique andalouse.

Le groupe Baath a participé à de nombreux festivals prestigieux, dont le Festival de la musique andalouse de Fès depuis 1982, ainsi que les festivals de Chefchaouen, Oujda, Tlemcen et Coimbra (Portugal).

Bouillon de culture

Théâtre

La nouvelle pièce théâtrale «Nahrab Idane» (Buvons donc), mise en scène par l'artiste Khalid Azouichi, a été présentée samedi soir à Fès.

Les événements de cette œuvre, qui ouvre la nouvelle saison artistique et culturelle du centre culturel les Etoiles de la Médina, s'articulent autour de plusieurs thèmes existentiels tels que la liberté, la capacité à prendre des décisions et la perplexité face à la vie et à la mort.

Le public passionné de théâtre a vécu, pendant une heure, des moments captivants avec les situations et les événements abordés par cette pièce théâtrale, écrite par Kassem Matroude (Irak) et dont les rôles ont été interprétés par les acteurs Farid Bouzid et Mourad Moufaouafik et l'actrice Nisren Mounji.

Khalid Azouichi a déclaré que cette pièce est une œuvre qui a nécessité des efforts conjugués de plusieurs personnes et d'un staff comprenant un groupe d'artistes.

Il a également salué le travail de l'équipe technique qui comprend un groupe de jeunes talentueux et ambitieux.

De son côté, le directeur du centre culturel les Etoiles de la Médina, Abdesslam Rihani, a indiqué que cette œuvre marque le lancement du programme artistique et culturel diversifié du centre pour cette saison, qui comprend diverses activités, notamment des ateliers, des représentations théâtrales et musicales, des rencontres littéraires et intellectuelles et d'autres activités qui contribuent à dynamiser la vie culturelle dans la capitale scientifique.

L'industrie musicale américaine enfin rattrapée par le mouvement #MeToo

L'industrie musicale américaine est-elle prête à prendre à bras-le-corps le sujet des violences sexuelles? Sept ans après la vague #MeToo qui a secoué le milieu du cinéma, l'arrestation de la figure du hip-hop Sean Combs relance la question.

Après l'avalanche d'accusations à l'encontre de M. Combs, connu notamment sous le nom de Diddy, des activistes et observateurs du milieu de la musique espèrent que l'heure est venue pour un examen de conscience plus large.

Le puissant rappeur et producteur américain est accusé d'avoir utilisé son empire musical pour violer ou aggraver sexuellement plus de cent personnes, recourant à l'alcool et des drogues pour obtenir leur soumission.

Une autre plainte récente vise une différente figure de l'industrie, le roi de la country Garth Brooks, accusé de viol par une ancienne coiffeuse et maquilleuse - des accusations qu'il dément.

Il y a cinq ans, les lourdes révélations concernant la star du R&B R. Kelly, accusé de nombreux crimes sexuels, notamment sur des adolescentes, avaient poussé plusieurs médias à s'interroger sur un changement dans l'industrie.

Le chanteur, désormais star déchue, a été condamné à 30 ans de prison pour crimes sexuels, pédopornographie et dé-

tournement de mineur.

Pour autant, peu de changements ont été observés depuis dans cette industrie qui a longtemps rimé avec sexe et drogue et rock'n roll.

Le chanteur Marilyn Manson, le magnat du rap Russell Simmons, le DJ Diplo, le producteur Dr. Luke ont eux aussi été accusés de violences sexuelles, comme de nombreux autres hommes puissants de l'industrie. Sans vraiment de répercussions.

"Il y a ce passe-droit que nous accordons aux rock stars", analyse Caroline Heldman, professeure à l'université californienne Occidental College et cofondatrice de la Sound Off Coalition, qui lutte contre les violences sexuelles dans l'industrie musicale.

Beaucoup de victimes "ont intériorisé" ce "cliché de la rock star" et considèrent "qu'elles auraient dû s'attendre à un mauvais comportement (de leur part), parce que c'était une rock star", explique-t-elle.

Pour Kate Grover, professeure à l'université Washington and Lee, ces stars sont également auréolées d'une image de "génie", particulièrement prononcée dans le milieu musical.

"Une fois qu'on qualifie quelqu'un de génie, cela crée en quelque sorte une notion de rareté", l'individu étant considéré

comme trop talentueux pour échouer, poursuit cette enseignante qui étudie l'influence du genre dans l'industrie musicale.

Or, dans ce milieu, les femmes "sont considérées comme beaucoup plus jetables que les hommes", pointe-t-elle.

De même, la couleur de peau et le statut de la victime - célèbre ou non - joue un rôle dans la résonance qu'obtiennent ces affaires de violences sexuelles, pointent les experts.

Dans le cas de l'affaire R. Kelly, les victimes étaient des adolescentes et femmes noires "qui n'avaient pas le même pouvoir lié à la célébrité qu'avaient un grand nombre d'actrices qui se sont manifestées contre Harvey Weinstein", relève Mme Grover.

Par ailleurs, les stars de la musique les plus célèbres ont souvent construit de véritables empires et "emploient des personnes qui les aident dans leurs années de perpétuation" de ces crimes, dit Caroline Heldman.

La récente affaire autour de Diddy, initiée par la plainte de son ex-compagne, la chanteuse Cassie, "témoigne vraiment du pouvoir de certaines personnes de l'industrie musicale à mobiliser leur notoriété et leurs ressources pour faire taire" les victimes, estime la professeure.

Après la plainte de Cassie, d'autres figures du milieu ont été poursuivies en justice.

"La culture du viol et la misogynie profondément ancrées dans l'industrie musicale constituent une menace réelle pour la sécurité de tant de personnes", avait dénoncé en décembre la chanteuse Tiffany Red. "Comment pouvons-nous espérer un changement significatif lorsque des dirigeants et des superstars sont accusés de ces crimes?". D'autant plus qu'un phénomène commercial perturbant existe, souligne Mme Heldman. Les ventes de R. Kelly avaient bondi de plus de 500% après sa condamnation et la musique de Diddy a connu une augmentation de 18,3% sur les plateformes d'écoute la semaine de son arrestation, selon la société Luminate.

Une tendance qui peut s'expliquer en partie par la curiosité suscitée par la médiatisation des affaires, mais aussi par le soutien de leurs bases, estime-t-elle.

"Depuis des années que je travaille avec des (victimes de violences sexuelles) de plusieurs milieux, je n'ai jamais rien vu de tel que le dévouement des fans pour les artistes musicaux", assure l'universitaire.

Pour autant, elle croit en l'existence d'un changement en cours. Selon elle, un artiste ayant commis de tels crimes "sait maintenant qu'il n'a plus le droit à l'erreur."

Elle montait lourdement la rue des Poissonniers, lorsqu'elle entendit la voix de Coupeau. Oui, il était là, à la Petite-Civee, en train de se faire payer une tournée par Mes-Bottes. Ce farceur de Mes-Bottes, vers la fin de l'été, avait eu le truc d'épouser pour de vrai une dame, très décatie déjà, mais qui possédait de beaux restes; oh! une dame de la rue des Martyrs, pas de la gnognotte de barrière. Et il fallait voir cet heureux mortel, vivant en bourgeois, les mains dans les poches, bien vêtu, bien nourri.

On ne le reconnaissait plus, tellement il était gras. Les camarades disaient que sa femme avait de l'ouvrage tant qu'elle voulait chez des messieurs de sa connaissance. Une femme comme ça et une maison de campagne, c'est tout ce qu'on peut désirer pour embellir la vie. Aussi Coupeau guignait-il Mes-Bottes avec admiration. Est-ce que le lascar n'avait pas jusqu'à une bague d'or au petit doigt!

Gervaise posa la main sur l'épaule de Coupeau, au moment où il sortait de la Petite-Civee.

- Dis donc, j'attends, moi... J'ai faim. C'est tout ce que tu paies? Mais il lui riva son clou de la belle façon.

- T'as faim, mange ton poing!... Et garde l'autre pour demain! C'est lui qui trouvait ça patagueule, de jouer le drame devant le monde! Eh bien! quoi! il n'avait pas travaillé, les boulangers pétrissaient tout de même. Elle le prenait peut-être pour un dépucelleur de nourrices, à venir l'intimider avec ses histoires.

- Tu veux donc que je vole? murmura-t-elle d'une voix sourde. Mes-Bottes se caressait le menton d'un air conciliant.

- Non, ça, c'est défendu, dit-il. Mais quand une femme sait se retourner... Et Coupeau l'interrompit pour crier bravo! Oui, une femme devait savoir se retourner. Mais la sienne avait toujours été une guimbarde, un tas. Ce serait sa faute, s'ils crevaient sur la paille. Puis, il retomba dans son admiration devant Mes-Bottes. Était-il assez suiffard, l'animal! Un vrai propriétaire, du linge blanc et des escarpins un peu chouettes! Fichtre! ce n'était pas de la ripopée! En voilà un au moins dont la bourgeoise menait bien la barque!

Les deux hommes descendaient vers le boulevard extérieur. Gervaise les suivait. Au bout d'un silence, elle reprit, derrière Coupeau:

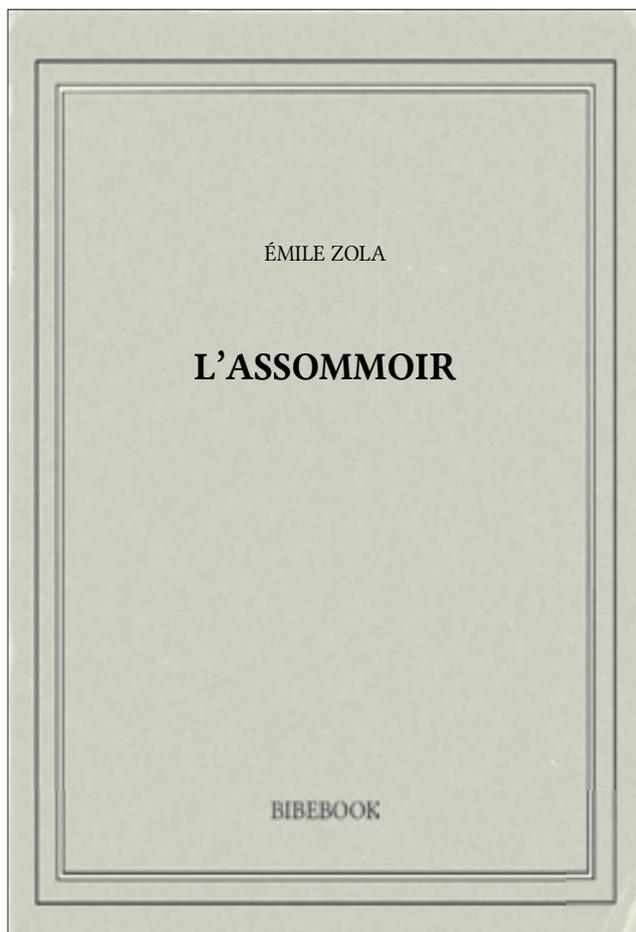
- J'ai faim, tu sais... J'ai compté sur toi. Faut me trouver quelque chose à claquer.

Il ne répondit pas, et elle répéta sur un ton navrant d'agonie:

- Alors, c'est tout ce que tu paies?

- Mais, nom de Dieu! puisque je n'ai rien! gueula-t-il, en se retournant furieusement. Lâche-moi, n'est-ce pas? ou je cogne! Il levait déjà le poing. Elle recula et parut prendre une décision.

- Va, je te laisse, je trouverai bien un homme. Du coup, le zingueur ri-



gola. Il affectait de prendre la chose en blague, il la poussait, sans en avoir l'air. Par exemple, c'était une riche idée! Le soir, aux lumières, elle pouvait encore faire des conquêtes. Si elle levait un homme, il lui recommandait le restaurant du Capucin, où il y avait des petits cabinets dans lesquels on mangeait parfaitement. Et, comme elle s'en allait sur le boulevard extérieur, blême et farouche, il lui cria encore:

- Ecoute donc, rapporte-moi du dessert, moi j'aime les gâteaux... Et, si ton monsieur est bien nippé, demande-lui un vieux paletot, j'en ferai mon beurre.

Gervaise, poursuivie par ce bagou infernal, marchait vite. Puis, elle se trouva seule au milieu de la foule, elle ralentit le pas. Elle était bien résolue. Entre voler et faire ça, elle aimait mieux faire ça, parce qu'au moins elle ne causerait du tort à personne. Elle n'allait jamais disposer que de son bien. Sans doute, ce n'était guère propre; mais le propre et le pas propre se brouillaient dans sa caboche, à cette heure; quand on crève de faim, on ne cause pas tant philosophie, on mange le pain qui se présente. Elle était remontée jusqu'à la chaussée Clignancourt. La nuit n'en finissait plus d'arriver. Alors, en attendant, elle suivit les boulevards, comme une dame qui prend l'air avant de rentrer pour la soupe.

Ce quartier où elle éprouvait une

honte, tant il embellissait, s'ouvrait maintenant de toutes parts au grand air. Le boulevard Magenta, montant du cœur de Paris, et le boulevard Ornano, s'en allant dans la campagne, l'avaient troué à l'ancienne barrière, un fier abattis de maisons, deux vastes avenues encore blanches de plâtre, qui gardaient à leurs flancs les rues du Faubourg-Poissonnière et des Poissonniers, dont les bouts s'enfonçaient, écornés, mutilés, tordus comme des boyaux sombres.

Depuis longtemps, la démolition du mur de l'octroi avait déjà élargi les boulevards extérieurs, avec les chaussées latérales et le terre-plein au milieu pour les piétons, planté de quatre rangées de petits platanes.

C'était un carrefour immense débouchant au loin sur l'horizon, par des voies sans fin, grouillantes de foule, se noyant dans le chaos perdu des constructions. Mais, parmi les hautes maisons neuves, bien des mesures branlantes restaient debout; entre les façades sculptées, des enfoncements noirs se creusaient, des chemins bâillaient, étalant les loques de leurs fenêtres. Sous le luxe montant de Paris, la misère du faubourg crevait et salissait ce chantier d'une ville nouvelle, si hâtivement bâtie.

Perdue dans la cohue du large trottoir, le long des petits platanes, Gervaise se sentait seule et abandonnée. Ces échappées d'avenues, tout lâbas, lui vidaient l'estomac davantage;

et dire que, parmi ce flot de monde, où il y avait pourtant des gens à leur aise, pas un devinait sa situation et ne lui glissait dix sous dans la main! Oui, c'était trop grand, c'était trop beau, sa tête tournait et ses jambes s'en allaient, sous ce pan démesuré de ciel gris, tendu au-dessus d'un si vaste espace.

Le crépuscule avait cette sale couleur jaune des crépuscules parisiens, une couleur qui donne envie de mourir tout de suite, tellement la vie des rues semble laide. L'heure devenait louche, les lointains se brouillaient d'une teinte boueuse. Gervaise, déjà lasse, tombait justement en plein dans la rentrée des ouvriers.

A cette heure, les dames en chapeau, les messieurs bien mis habitant les maisons neuves, étaient noyés au milieu du peuple, des processions d'hommes et de femmes encore blêmes de l'air vicié des ateliers. Le boulevard Magenta et la rue du Faubourg-Poissonnière en lâchaient des bandes, essoufflées de la montée. Dans le roulement plus assourdi des omnibus et des fiacres, parmi les haquets, les tapisseries, les fardiers, qui rentraient vides et au galop, un pullulement toujours croissant de blouses et de bourgerons couvrait la chaussée. Les commissionnaires revenaient, leurs crochets sur les épaules. Deux ouvriers, allongeant le pas, faisaient côte à côte de grandes enjambées, en parlant très fort, avec des gestes, sans se regarder; d'autres, seuls, en paletot et en casquette, marchaient au bord du trottoir, le nez baissé; d'autres venaient par cinq ou six, se suivant et n'échangeant pas une parole, les mains dans les poches, les yeux pâles.

Quelques-uns gardaient leurs pipes éteintes entre les dents. Des maçons, dans un sapin, qu'ils avaient frété à quatre, et sur lequel dansaient leurs auges, passaient en montrant leurs faces blanches aux portières.

Des peintres balançaient leurs pots à couleur; un zingueur rapportait une longue échelle, dont il manquait d'éborgner le monde; tandis qu'un fontainier, attardé, avec sa boîte sur le dos, jouait l'air du bon roi Dagobert dans sa petite trompette, un air de tristesse au fond du crépuscule navré.

Ah! la triste musique, qui semblait accompagner le piétinement du troupeau, les bêtes de somme se traînant, éreintées! Encore une journée de finie! Vrai, les journées étaient longues et recommençaient trop souvent. A peine le temps de s'emplir et de cuver son manger, il faisait déjà grand jour, il fallait reprendre son collier de misère. Les gaillards pourtant sifflaient, tapant des pieds, filant raides, le bec tourné vers la soupe. Et Gervaise laissait couler la cohue, indifférente aux chocs, coudoyée à droite, coudoyée à gauche, roulée au milieu du flot; car les hommes n'ont pas le temps de se montrer galants, quand ils sont cassés en deux de fatigue et galopés par la faim.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER	SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE
---	--

LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTRÔLE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OA SUR OUED TOURZA AU PK 34+950 DE LA RN4 DANS LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.

AVIS MODIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° SS/03/2024/CFR

OUVERTURE DES PLS LE MARDI 29 OCTOBRE 2024 A 11H00MN

Le Chef du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, porte à la connaissance des intéressés par l'appel d'offres ouvert national n° SS/03/2024/CFR du Mardi 29 octobre 2024 à 11h00mn; publié aux journaux suivants :

- Journal LIBERATION N° 10329 du 05-06/10/2024,
- Journal RISSALAT ALOUMMA N° 12855 du 05-06/10/2024,

Et dans le portail des marchés publics le 05/10/2024,

Que :

- L'article n° 14 du règlement de consultation a connu des modifications,
- Et le reste est sans changement.

N° 7001/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER	SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE
---	--

LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTRÔLE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX OUVRAGES D'ART SITUÉS AU PK 60+666 ET PK 66+000 DE LA RN 4 DANS LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.

AVIS MODIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°SS/04/2024/CFR

OUVERTURE DES PLS LE MARDI 29 OCTOBRE 2024 A 12H00MN

Le Chef du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, porte à la connaissance des intéressés par l'appel d'offres ouvert national n° SS/03/2024/CFR du Mardi 29 octobre 2024 à 12h00mn; publié aux journaux suivants :

- Journal LIBERATION N° 10329 du 05-06/10/2024,
- Journal RISSALAT ALOUMMA N° 12855 du 05-06/10/2024,

Et dans le portail des marchés publics le 05/10/2024 que :

- Pour l'heure de l'ouverture des plis, il s'agit bien de 12h00mn au lieu de 11h00mn,
- L'article n° 14 du règlement de consultation a connu des modifications,
- Et le reste est sans changement.

N° 7002/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi

Appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°: 03/DS/2024
(Séance publique)

Le 31/10/2024 A 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, ayant pour objet Travaux de Construction de neuf (09) Terrains de Sport de Proximité aux communes Territoriales Suivantes : 08 à Safi Municipalité et 01 à la commune de Lemsibh, Province de Safi en trois (03) lots séparés :

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot n°	OBJET	Cautionnement provisoire en dirhams		Estimation de la prestation en dirhams TTC	
		En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
1	Travaux de Construction de Trois (03) Terrains de Sport de Proximité à la Commune Territoriale de Safi Municipalité, Province Safi.	53 000,00	Cinquante Trois Mille Dirhams	2 690 064,00	Deux Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Mille Solvante Quatre Dirhams
2	Travaux de Construction de Trois (03) Terrains de Sport de Proximité à la Commune Territoriale de Safi Municipalité, Province Safi.	53 000,00	Cinquante Trois Mille Dirhams	2 690 064,00	Deux Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Mille Solvante Quatre Dirhams
3	Travaux de Construction de Trois (03) Terrains de Sport de Proximité aux Communes Territoriales Suivantes : 02 Safi Municipalité - 01 Lemsibh, Province Safi	53 000,00	Cinquante Trois Mille Dirhams	2 690 064,00	Deux Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Mille Solvante Quatre Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'original, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualifications exigées	Classification Minimale
A	A1	4

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

N° 7003/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Safi

Appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°: 03/DS/2024
(Séance publique)

Le 01/11/2024 A 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert National sur offres de prix, ayant pour objet Travaux de construction de Sept (07) terrains de sport de proximité aux communes territoriales suivantes : 01 LAMRASLA - 01 LAMAACHATE - 01 OULEDSALMANE - 01 SIDI AISSA - 01 SIDI ETTIJI - 01 el BEDDOUZA - 01 DAR SI AISSA, province Safi en 3 (Trois) lots séparés

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot n°	OBJET	Cautionnement provisoire en dirhams		Estimation de la prestation en dirhams TTC	
		En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
1	Travaux de construction de trois (03) terrains de sport de proximité aux communes territoriales suivantes : 01 LAMRASLA - 01 LAMAACHATE - 01 OULEDSALMANE, province Safi.	53 000,00	Cinquante Trois Mille Dirhams	2 690 064,00	Deux Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Mille Solvante Quatre Dirhams
2	Travaux de construction de deux (02) terrains de sport de proximité aux communes territoriales suivantes : 01 SIDI AISSA - 01 SIDI ETTIJI, province Safi.	30 000,00	Trente Cinq Mille Dirhams	1 793 370,00	Un Million Sept Cent Quatre Vingt Trois Mille Trois Cent Solvante Sept Dirhams
3	Travaux de construction de deux (02) terrains de sport de proximité aux communes territoriales suivantes : 01 el BEDDOUZA - 01 DAR SI AISSA, province Safi	30 000,00	Trente Cinq Mille Dirhams	1 793 370,00	Un Million Sept Cent Quatre Vingt Trois Mille Trois Cent Solvante Sept Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'original, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualifications exigées	Classification Minimale
A	A1	4

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

N° 7004/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYAT REGION MARRAKECH – SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOULA
CAIDAT OULED SELMANE
C.T. OULED SELMANE
S.P./N°...../2024

AVIS

Examens d'Aptitude Professionnelle
Au titre de l'année 2024

Le président de la Commune OuledSelmame informe l'ensemble des fonctionnaires disposant d'une ancienneté de six ans (06) d'exercice effectifs dans leur cadre d'origine Jusqu'au premier jour de l'épreuve écrite qu'il a été décidé l'organisation d'examens d'aptitude professionnelle au siège de la Commune OuledSelmame au titre de l'exercice 2024 suivant le calendrier ici-bas:

GRADE ACTUEL	GRADE A POURVOIR	NBRE DE POSTES DISPONIBLES	DATE DE L'EXAMEN
Technicien 2 ^{ème} grade	Technicien 1 ^{er} grade	01	14/11/2024
Technicien, 3 ^{ème} grade	Technicien 2 ^{ème} grade	01	14/11/2024
Adjoint administratif 1 ^{er} grade	Adjoint administratif PRINCIPAL	01	14/11/2024
Adjoint technique, 2 ^{ème} grade	Adjoint technique 1 ^{er} grade	01	14/11/2024

L'ensemble des fonctionnaires qui remplissant les conditions requises et sont désireux de participer à ces examens sont priés d'adresser leurs demandes de candidature au président de la commune OuledSelmameau plus tard le 04/11/2024.

N° 7009/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de Taroudant
Cercle de Igherm
Caïdat d'Igmuert
Commune de Tataout

Avis d'Examen d'aptitude professionnelle
Au titre de l'année 2024

En vertu du Décret N° : 1-15-05 du 20 Ramadan 1436 (07 Juillet 2015) portant promulgation de la loi organique N° : 113-14 relative aux Communes, le Président de la commune de Tataout, Province de Taroudant annonce qu'il a été décidé d'organiser un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 au profit des fonctionnaires relevant de son budget, et ce suivant le tableau ci - dessous.

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est fixé (4) Quatre jours avant le jour de l'examen

Année	Grade en compétition	Conditions statutaires exigées	Date et lieu de l'examen	Heure	Nombre de postes	Dernier délai de dépôt des candidatures
2024	Technicien 2 ^{ème} grade	6 ans de service effectif au grade Technicien 3 ^{ème} grade	09/11/2024 A la salle des réunions de la commune	9 Heures 30 Minutes	01	04/11/2024
	Rédacteur 2 ^{ème} grade	6 ans de service effectif au grade Rédacteur 3 ^{ème} grade	09/11/2024 A la salle des réunions de la commune	9 Heures 30 Minutes	01	04/11/2024

N° 7010/PA

المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

المعهد الوطني لتقريب المواصلات



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 14/2024/INPT

Le Jeudi 31/10/2024 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Alal Al Fassi – Madinat Al Ifrane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

Fourniture, livraison et pose de mobilier pédagogique pour le compte de l'INPT, sis à Rabat- avenue Alal Al Fassi – Madinat Al Ifrane.

Marché allié :

- Lot n°1 : Fourniture, livraison et pose de tables pour les salles de cours.
- Lot n°2 : Fourniture, livraison et pose des tableaux magnétiques pour des salles de cours.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation, des coûts des prestations, établie par l'INPT est faite pour chaque lot à la somme de :

- Lot n° 1 : Sept cent vingt-quatre mille huit cents dirhams TTC. (724.800,00 DH/TTC).
Lot n° 2 : Cinquante-quatre mille six cents dirhams TTC (54.600,00 DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 123/PC

المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

المعهد الوطني لتقريب المواصلات



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX
N° 15/2024/INPT

Le mercredi 23/10/2024 à 12h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Alal Al Fassi – Madinat Al Ifrane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix ayant pour objet :

La sélection de prestataire de formation pour accompagner l'INPT dans l'encadrement et soutenances des PFE pour les étudiants du Master en Cyber-Sécurité – semestre 4 (S4).

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation, des coûts des prestations, établie par l'INPT est fixée à la somme de :

Six cent quatre mille huit cents Dirhams toutes taxes comprises (604.800,00DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation du présent Appel d'Offres.

N° 124/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHJA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHÉS

**AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N°20/INDH/2024**

Je porte à la connaissance du public et des concurrents que l'appel d'offres ouvert simplifié n°20/INDH/2024 du 11/10/2024 à 12h, publié au même Journal relatif : l'acquisition de deux ambulances dans le cadre de l'INDH 2024- Province Chtouka Ait Baha, a été reporté à la date du 22/10/2024 à 12h au lieu de 11/10/2024 à 12h.

Sans change le reste

N° 7011/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE DE SOU
CAIDAT DE FOUN-JEMAA
COMMUNE TERRITORIALE
DE BIL-HASSANE

A V I S

La Commune Territoriale De Bil-Hassane, Organise à son siège des examens

d'aptitude professionnelle au profit de ses fonctionnaires selon le tableau suivant :

Grade	Date d'examen	Condition requise	Nombre de poste	Date limite de dépôt des demandes
- Adjoint technique 1 ^{er} grade	26/10/2024 A 10 h	Avoir 6 ans dans le grade Adjoint technique 2 ^{ème} grade	01	24/10/2024

Les candidats intéressés doivent déposer leurs demandes au bureau d'ordre de La commune.

N° 7012/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MEDOUNA
COMMUNE MELHITA OULED TALEB
DIRECTION DES SERVICES

**Avis d'appel d'offres ouvert n° 02, 03 et 04 / 2024 /CMOT
pour l'exploitation du « souk khmiss-mediouna ».**

Le Mercredi 12 Novembre 2024 à dix heures il sera procédé dans la salle de réunion de la commune melhita ouled taleb à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour « l'exploitation de souk khmiss-mediouna ». et Ceci pour la période s'étendant du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2025.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la commune melhita ouled taleb, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

- la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31,32,33 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 13-chaouba 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la commune.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives des concurrents sont celles prévues par les articles 4 du règlement de consultation.

N° d'A.O	Désignation de la prestation	Le cautionnement provisoire est fixé en dt à la somme de :	L'estimation du coût de la prestation en dt est de
02/CMOT/2024	PARKING Khmiss mediouna	842.00	668 335.33
03/CMOT/2024	Marché et lieu de rose publique	2075.00	775000.00
04/CMOT/2024	Marché aux herbes	545.00	316 950.00

N° 7013/PA

Royaume de Maroc
Université Chouab Doukkali - El Jadida
PRÉSIDENCE



المملكة المغربية
جامعة شوعب الدوكالي - الجديدة
الرئاسة

**AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES MAITRES DE
CONFÉRENCES (18 postes)
Session 01/11/2024**

Le Président de L'université Chouab Doukkali d'El Jadida annonce l'organisation des concours de Recrutement des Maîtres de conférences (18 Postes) au profit des établissements selon le tableau ci-dessous :

ETABLISSEMENT	SPECIALITE	Nombre de Poste
Faculté des sciences -El Jadida-	Etudes Anglaises	01
	Biologie Cellulaire et Moléculaire	01
	Réseaux et Télécommunications	01
Faculté des lettres et des Sciences Humaines -El Jadida-	اللغة	01
	الجغرافيا البشرية	01
Ecole Supérieure de Technologie- Sidi Bennour	Géné électrique / Electrotechnique	01
	Energétique / Hydraulique	01
	BIOLOGIE ANIMALE ET SCIENCES DES ALIMENTS	01
	Informatique	01
Ecole Nationale des Sciences Appliquées -El Jadida-	Langue Anglaise	01
	Langue Française, communication	01
	Mathématique Appliquées : Analyse Numérique	01
Faculté Polydisciplinaire -Sidi Bennour	Informatique/Cyber Sécurité	01
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales -El Jadida-	القانون الخاص باللغة العربية	02
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion -El Jadida-	Logistique	01
	Droit Privé en Langue Française	01
	Contrôle et Audit	01

Les concours sont ouverts aux candidats titulaires d'un Doctorat ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

Les candidats(e) intéressé(e)s doivent s'inscrire **Obligatoirement** sur le site suivant :

<https://recrutement.en.sag.gov.ma>

Le dernier délai d'inscription sur le site précité est :

Avant Le 26/10/2024

Les Concours comportent les Epreuves suivantes

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidatures

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

- Une demande adressée au Chef de l'Etablissement concerné;
- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- Une copie du Diplôme de doctorat ou d'un diplôme reconnu équivalent;
- Une copie de l'attestation d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme étranger);
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Un exemplaire du curriculum vitae;
- Une copie de la thèse de Doctorat (version papier);
- Une copie des travaux de recherches réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographies, ouvrages...) (version papier);
- Déclaration sur l'honneur signée par le candidat attestant la véracité des informations contenues dans le dossier de candidature.

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma
- le site web de l'Université : <http://www.ucd.ac.ma>

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral. Les résultats finaux de ces concours seront publiés sur le portail et sur le site susmentionné.

Dr. Mehrez Chahbi - Secrétaire
Tél: 05 23 34 44 45
05 23 34 44 45

Tel: 05 23 34 44 45
Fax: 05 23 34 44 45
www.ucd.ac.ma

الجامعة المغربية
جامعة شوعب الدوكالي - الجديدة
Tél: 05 23 34 44 45
05 23 34 44 45

Dr. Mehrez Chahbi - Secrétaire
Tél: 05 23 34 44 45
05 23 34 44 45

N° 125/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION CASABLANCA - SETTAT
PRÉFECTURE D'ARRONDISSEMENTS
DE CASABLANCA-ANFA
SECRETARIAT GÉNÉRAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N°01/2024/INDH/PACA/LOT UNIQUE**

Le 24 Octobre 2024 à 10 H il sera procédé, dans le bureau du Secrétariat Général, 4ème étage de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca Anfa (Bd Moulay Youssef Casablanca), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N : 01/2024/INDH/PACA du 24 Octobre 2024 pour l'acquisition de deux véhicules utilitaires avec banquettes deux places - Motorisation L3H2 dans le cadre du programme d'accompagnement des personnes en situation de précarité du fonds de soutien INDH dans sa 3^{ème} phase.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 600 000.00 TTC (SIX CENT MILLE DIRHAMS, TOUTES TAXES COMPRISSES).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10 000 DH (Dix mille dirhams)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics et conformément aux dispositions de l'Arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 7014/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° 4/INDH/2024**

LE 04/11/2024 A 10H30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR AL OMOUMA A BOUADIL, COMMUNE SIDI YAHIA OU YOUSSEF, CERCLE BOUMIA, PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **DEUX MILLIONS CENT VINGT CINQ MILLE SEPT CENT QUARANTE QUATRE DIRHAMS ET QUATRE VINGTS CENTIMES (2 125 744.80 DHS)**

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de **QUARANTE DEUX MILLE DIRHAMS (42 000,00 DHS)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

Dossier technique comprenant :

*** Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

- Pour le nouveau système de qualification et de classification :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	4

N° 7015/PA



**AVIS RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° 26/2024/DPA/TZ/SMOP-FP**

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'A.A.O national N° 26/2024/DPA/TZ/SMOP-FP du Jeudi 23 Octobre 2024 à 10 H, Publié au journal (libération n° 10323 du 28-29 Septembre 2024), a connu des rectifications comme suit :

- **AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL**
- **Modification au niveau des classes demandées pour les deux lots :**

	secteur	classe	Qualification
LOT1	10	3	10.1
LOT2	10	4	10.1

Le reste sans changement.

Veillez télécharger la version du Dossier d'appel d'offres complet dûment rectifiée au niveau du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Direction Provinciale De l'Agriculture -TIZNET



الجمهورية المغربية للتجارة الخارجية

Quartier administratif TIZNET S.P. : 454

454 : النزل الإداري

Tel : 05 21 86 29 76 - الفاكس : 05 21 86 24 23 - الهاتف - E-mail : tiznetdpa@gmail.com

454 : النزل الإداري

Tel : 05 21 86 29 76 - الفاكس : 05 21 86 24 23 - الهاتف - E-mail : tiznetdpa@gmail.com

N° 7017/PA

الجمهورية المغربية



Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Sidi Kacem
Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°02/DPSK/2024/86**

Le 31/10/2024 à 10 H il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports de sidi kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert international sur offres de prix relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES GRADINS DU STADE DE FOOTBALL « AKID EL ALAM A SIDI KACEM » En lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 52 471 884,63 DHS TTC (CINQUANTE DEUX MILLION QUATRE CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT QUATRE DIRHAMS,63 CTS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 750 000,00 DHS (SEPT CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des Marchés publics, accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les documentations techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports de Sidi Kacem, au plus tard le jour ouvrable précédant la date de l'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 25/10/2024 à 11 Heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 7016/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° :13/2024**

Le 08/11/2024 à 10 h Il sera procédé aux bureaux de la Commune de Guelmim (AV ALMASSIRA GUELMIM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Cautions Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
13/2024	ACQUISITION DE TROIS FOURGONS MORTUAIRES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GUELMIM	13 000,00	08/11/2024 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (900 000,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 7018/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CIRCHAOUA
CERCLE MELJAT
CAIDAT DOURANE
COMMUNE DE DOURANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES (Séance publique)

Il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Douirane, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres des prix concernant :

N° A.O.O	Objet et date d'ouverture des plis	Cautions Provisoire	Estimation des coûts des prestations
05/2024	Affermage du souk hebdomadaire de la commune douirane année 2025 Le 04/11/2024 à 10 :00h	Trente mille dirhams (30 000,00 dhs)	Dix sept mille dirhams par mois . (17.000,00 dhs/mois)
	Affermage de l'abattoir de la commune de douirane année 2025 le 04/11/2024 à 10 :00h	Deux mille dirhams (12 000,00 dhs)	Trois mille dirhams par mois. (3000,00 dhs/mois)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1982.21 du 14/12/2021 concernant la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7019/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION

**AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 25/AOC/DPJR/ANP/2024
SEANCE PUBLIQUE**

Le 31 Octobre 2024 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jeddah (Port de Jorf Lasfar) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

PRESTATION D'EXPLOITATION ET DE GESTION DES SYSTEMES DE VIDEOSURVEILLANCE ET LE CONTROLE D'ACCES AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :

1 123 200, 00 (Un Million Cent Vingt Trois Mille Deux Cent Dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 DHS (Vingt Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jeddah (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés au lot 22 route de Ouadila -El Jeddah - Tél : 06 29 05 99 49 - 06 29 09 51 82 - Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Direction du Port de Jorf Lasfar, Km 22, Route Ouadila, BP 2182, El Jeddah (Porte principale)
Tél : 06-29-05-99-49 / 06-29-09-51-82 / 06-29-09-52-11 Fax : 06-23-34-54-31

N° 7020/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION

**AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 30/AOC/DPJR/ANP/2024
SEANCE PUBLIQUE**

Le 31 Octobre 2024 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX ET TERRES PLEINS AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :

3 498 460,00 DHS HT soit en lettres Trois Million Quatre Cent Quatre-Vingt Dix Huit mille Quatre Cent Soixante Dirhams Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 62 970, 00 DHS (Soixante-Deux Mille Neuf Cent Soixante-Dix Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : 21/10/2024 à 11h00 au Port de Jorf Lasfar.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés au lot 22 route de Ouadila -El Jeddah - Tél : 06 29 05 99 49 - 06 29 09 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Direction du Port de Jorf Lasfar, Km 22, Route Ouadila, BP 2182, El Jeddah (Porte principale)
Tél : 06-29-05-99-49 / 06-29-09-51-82 / 06-29-09-52-11 Fax : 06-23-34-54-31

N° 7021/PA

PONTARIVA SARL AU
Société à responsabilité
limitée d'associé unique
Au capital de 100.000,00
dirhams
Siège social :
55 Bd. Zerkouti Espace
Zerkouti ETG.1
Appt. N°3 QH
Casablanca

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
05/08/2024 à Casablanca, il
a été constitué une SARL
AU ayant les caractéristiques
suivantes :

1) La dénomination : La dénomination de la société est « PONTARIVA » SARL AU
2) Siège social : Le siège social est fixé à Casablanca, 55 Bd. Zerkouti Espace Zerkouti ETG.1 Appt. N°3 QH Casablanca

3) L'Objet social :
- Négociant
- Marchand effectuant import-export.

4) Capital social : Le capital social s'élève à cent mille (100.000,00) dirhams, divisé en mille (1000) parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité intégralement libérées à la souscription.

Ces parts sociales sont attribuées à l'associé comme suit :

M. Abderrahim Mallouk : 1000 parts sociales
Soit au total : 1000 parts sociales

5) La gérance : M. Abderrahim Mallouk est nommé gérant unique, pour une durée illimitée.

6) La signature : La société sera valablement engagée par la signature de M. Abderrahim Mallouk.

7) La durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

Le dépôt légal a été effectué au centre régional d'investissement de Casablanca et l'immatriculation au R.C sous le n°641593, le 19/09/2024.

N° 7158/PA

"SALENTO BLOCK"
SARL AU

Aux termes du PV AGE en date du 19/09/2024, il a été décidé ce qui suit :

I- le transfert du siège social de ladite société à l'adresse suivante: MAGASIN AL KHAIR S.L4FB/52-2 NOUACEUR COMMUNE OULED SALEH - CASABLANCA -

Par conséquence l'article 4 des statuts est modifié.

II- Etablissement des statuts Refondus (Mise à Jour).

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 07/10/2024 sous le numéro 937174.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 7022/PA

"LMIR ENGINEERING"
SARL AU

Aux termes du PV AGE en date du 05/09/2024, il a été décidé ce qui suit :

I- Cession des Parts intervenue entre Mr MOHAMED HABBAL, en tant que cédant de 700 parts sociales, lui appartient dans ladite société.

Et Mr ADNANE EL MIR en tant que cessionnaires desdites parts.

Par conséquence les articles 6 & 7 des statuts sont modifiés.

II- La transformation de la société SARL AU
III- La démission du cogérant Mr MOHAMED HABBAL et la nomination de Mr ADNANE EL MIR en qualité de gérant unique de la société pour une durée illimitée.

IV- La société sera valablement engagée par la seule signature du gérant unique.

V- Etablissement des statuts refondus (M.A.J)
Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1ère Instance de LAAYOUNE en date du 07/10/2024 sous le numéro 9554/26.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 7023/PA

NADOR DES COMPTES
CESSION DE PARTS
SOCIALES
ET MODIFICATIONS
STATUTAIRES

R.C. NADOR N° 12087
I/ par l'acte de cession de parts sociales en date à Nador du 28 AOUT 2024 intervenue entre Mr. OUCHEN OUALID (1000 parts) appartenant dans la Société : « L'ARGAN GOLD OF BEAUTY » SARL D'AU au profit de Mr. KADDOURI ANASS (1000 parts)

II/ Aux termes de ses décisions en date du 28/08/2024 L'associé unique de la dite société «L'ARGAN GOLD OF BEAUTY » a décidé :

- De ratifier la cession de parts consentie par Mr. OUCHEN OUALID au profit de MR KADDOURI ANASS.

- D'accepter le retrait et la démission de MR OUALID OUCHEN de ses fonctions de gérant unique.

- Nomination de MR KADDOURI ANASS en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.

- De transférer le siège social sus - mentionné à : QUARTIER AL KHATABI RUE GHANDI N° 32 NADOR

- De résilier le contrat du bail et cesser toute activité dans cet ancien siège social.

- De modifier en conséquence des présentes les articles 4, 6, 7 et 14 des statuts.

III/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nador, le 23 septembre 2024 sous le N° 8604.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 7024/PA

"STE APPARTEMENT
SADAQAT ALIKHIWA
AB-FIM SARL"
CONSTITUTION

RC : 10029

Aux termes d'un acte sous seing privé du 27/09/2024 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :

Dénomination : * APPARTEMENT SADAQAT ALIKHIWA AB-FIM *

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL).

Siège Social: A/P N°03 ZEME ETG. IMM MADRANE AVENUE MOHAMED V BERKANE.

Objet social :
- PROMOTEUR IMMOBILIER.

- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
- NEGOCIANT.

Capital Social : 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams) divisé en 1000 Mille parts sociales de 100,00 DHS (cent dirhams) à chacune.

• Mr TRICHA Hamid, 500 PARTS

• Mr ABDELOUHABI Abdesselam, 500 PARTS

GERANCE : Mr TRICHA Hamid est Gérant/ Associé de cette société pour une durée illimitée.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 04/10/2024 sous N° : 568

N° 7025/PA

"STE LAITIERE AKLIM
SARL"
CONSTITUTION

RC : 10033

Aux termes d'un acte sous seing privé du 19/09/2024 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :

Dénomination : * LAITIERE AKLIM *

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL).

Siège Social: DOUAR OULED HABJA BOUGHRIBA, BERKANE.

Objet social:
- COMMISSIONNAIRE EN MARCHANDISES.

- INTERMEDIAIRES DU COMMERCE DE GROS.

Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams) divisé en 1000 Mille parts sociales de 100,00 DHS (cent dirhams) à chacune.

• Mr KASMI Najem, 500 parts

• Mr KASMI Nouredine, 500 parts

GERANCE : Mr KASMI Nouredine est Gérant/ Associé de cette société pour une durée illimitée.

DUREE : 99ans

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 04/10/2024 sous N° : 570

N° 7026/PA

"STE ELBALI Call SARL
AU"

CONSTITUTION
RC : 10031

Aux termes d'un acte sous seing privé du 23/09/2024 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, au capital social de 100 000,00 dhs comme suite :

Dénomination : "EL BALI Call"

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée A Associé Unique (SARL AU)

Siège social : N°44 ANGLE RUE IBN SINA ET RUE MADAGH, HAY BOUKRAE, 3EME ETG, BERKANE.

Objet social : SERVICE DE COMMUNICATION.

Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en 1 000 (Mille) parts sociales de 100,00 DHS (cent dirhams) à chacune.

GERANCE : Mr EL BALI Abdelhaïd, est Gérant / Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.

DUREE : 99ans.
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de BERKANE en date du 04/10/2024 sous N° : 569

N° 7027/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION
DE LAAYOUNE SAKIA
EL HAMRA

PROVINCE
D'ES-SEMARA
COMMUNE
DE HAOUZA

En vertu de l'arrêté du gouverneur de la Province de TARFAYA N°28 de 07 octobre 2024, il sera procédé au niveau de la commune de HAOUZA, à partir de 23 Octobre 2024 pour une durée de quinze (15) jours, l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'une carrière d'argile pour le compte de la société SO-TRAZIBAR, le dossier sera déposé au siège de la commune de HAOUZA durant la période de l'enquête publique.

N° 7028/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

PREFECTURE DE SALE
COMMUNE D'AMEUR
SERVICE DES
MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°02 / CA / 2024

Le 05/11/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion De la commune d'ameur sis à brahma route azouzi - à l'ouverture des plus concernant l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIES DANS DOMAINE FORESTIER "Voie doussim chatt elghaba sur 2 Km A LA COMMUNE D'AMEUR - PREFECTURE DE SALE- lot unique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 35 000,00 dh (trente cinq Mille Dirhams)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 835 029,20 dhs ttc (un millions huit cent trente-cinq mille vingt-neuf dirhams 20 cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 et l'article 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09, 10 et 11 du règlement de consultation.

N° 7029/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE RHAMNA
CERCLE RHAMNA
CAIDAT BOUCHANE
COMMUNE
TERRITORIAL
AIT TALEB

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2024

Le : 30/10/2024 à 10h du matin sera procédé, au siège de la Commune Territoriale AIT TALEB à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

1 LOYER DU SOUK HEBDOMADAIRE RELEVANT CR AIT TALEB /CERCLE RHAMNA / PROVINCE RHAMNA

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service de recette, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état. www.marchespublics.gov.ma

N° 7030/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE RHAMNA
CERCLE RHAMNA
CAIDAT BOUCHANE
COMMUNE
TERRITORIAL
AIT TALEB

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2024

Le : 30/10/2024 à 10h du matin sera procédé, au siège de la Commune Territoriale AIT TALEB à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

1 LOYER DU SOUK HEBDOMADAIRE RELEVANT CR AIT TALEB /CERCLE RHAMNA / PROVINCE RHAMNA

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service de recette, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état. www.marchespublics.gov.ma

N° 7031/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE RHAMNA
CERCLE RHAMNA
CAIDAT BOUCHANE
COMMUNE
TERRITORIAL
AIT TALEB

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2024

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE

N° 14/BG/2024

Le 22 / 10 / 2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plus relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 14/BG / 2024 du 22 / 10 / 2024, pour :

ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de l'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Deux cent cinquante et un mille sept cent soixante dirham TTC (251 760,00 DH TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à Cinq Mille Dirhams (5000,00 dh)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les candidats doivent : Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

N° 7031/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE
DE BNI HASSANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

n° : 06/2024/CT BH

Le Lundi 04/11/2024 il sera procédé à 10 heures de matin, au siège de la commune Territoriale de BNI HASSANE, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

La location de Souk hebdomadaire de la commune Bri-hassane province Azilal, Pour l'année budgétaire 2025

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Administratif (Bureau technique) de la Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2000,00 dhs (deux mille dirhams)

L'estimation du maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 18 000,00 dirhams (Dix-huit mille dirhams et 00 cts) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du Décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 et 12 du règlement de consultation.

N° 7032/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE RHAMNA
CERCLE RHAMNA
CAIDAT BOUCHANE
COMMUNE
TERRITORIAL
AIT TALEB

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2024

Le : 30/10/2024 à 10h du matin sera procédé, au siège de la Commune Territoriale AIT TALEB à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

1 LOYER DU SOUK HEBDOMADAIRE RELEVANT CR AIT TALEB /CERCLE RHAMNA / PROVINCE RHAMNA

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service de recette, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état. www.marchespublics.gov.ma

N° 7032/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE RHAMNA
CERCLE RHAMNA
CAIDAT BOUCHANE
COMMUNE
TERRITORIAL
AIT TALEB

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2024

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 DHS (TRENTE MILLE DIRHAMS)

Le prix d'ouverture de droit de location des dépendances du Souk Hebdomadaire Commencement à la somme de 8000,00 Dirhams (Huit Mille Dirhams).

le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 34 et 135 du décret n° :431.22.2 .du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics2

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau du président

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit Electronique

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° .21 et 22 du règlement de consultation .

N° 7032/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE
DE BNI HASSANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

n° : 06/2024/CT BH

Le Lundi 04/11/2024 il sera procédé à 10 heures de matin, au siège de la commune Territoriale de BNI HASSANE, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

La location de Souk hebdomadaire de la commune Bri-hassane province Azilal, Pour l'année budgétaire 2025

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Administratif (Bureau technique) de la Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2000,00 dhs (deux mille dirhams)

L'estimation du maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 18 000,00 dirhams (Dix-huit mille dirhams et 00 cts) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du Décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 et 12 du règlement de consultation.

N° 7032/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE RHAMNA
CERCLE RHAMNA
CAIDAT BOUCHANE
COMMUNE
TERRITORIAL
AIT TALEB

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2024

Le : 30/10/2024 à 10h du matin sera procédé, au siège de la Commune Territoriale AIT TALEB à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

1 LOYER DU SOUK HEBDOMADAIRE RELEVANT CR AIT TALEB /CERCLE RHAMNA / PROVINCE RHAMNA

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service de recette, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état. www.marchespublics.gov.ma

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAH
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE**

N° 21/INDH/2024
Le 22/10/2024 A 10 H. Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n° 21 / I N D H 2 0 2 4 du 22/10/2024 à 10h, pour: Revêtement en pave et dallage du d'auar Togarene et Adouar à LA CT Sidi Boushab DANS le cadre de l'INDH2024 - PROVINCE CHTOUKA AIT BAH.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante Cent dix huit Mille deux Cent cinquante quatre Dirhams,00 (418254,00) DHS.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8000,00dhs (huit Mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444/08 mars2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7033/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT
GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N° /DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE
SUR OFFRES DE PRIX
N°31/BG/2024**

Le 23/10/2024 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié concernant L'ACHAT DE FOURNITURES POUR LE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE (2EME TRANCHE).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 69 348,00 dhs (Soixante-neuf mille trois cent quarante-huit dirhams et zéro centime) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Mille trois cents Dirhams et zéro centime (1300,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 7034/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région
Marrakech-Safi
Préfecture de Marrakech
Commune de Marrakech
Arrondissement Sidi
Youssef Ben Ali
Direction des services
Service des Affaires
Financières et Marchés
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 10/2024/ASYBA**

Le Lundi 04 Novembre 2024 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali, sis quartier administratif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 10/2024/ASYBA du 04/11/2024 pour : Achat de produits alimentaires.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Cinq Cent Vingt Mille Quatre Cents Dirhams (1.520.400,00 Dhs) TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente Mille Dirhams (30.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7035/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région
Marrakech-Safi
Préfecture de Marrakech
Commune de Marrakech
Arrondissement Sidi
Youssef Ben Ali
Direction de l'Arrondissement**

**Service des Affaires Financières et Marchés
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 17/2024/ASYBA**

Le Mardi 22 Octobre 2024 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali, sis quartier administratif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 17/2024/ASYBA du 22/10/2024 pour : Acquisition des Logiciels et Matériels Informatiques.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre-Vingt-Sept Mille Dirhams (87.000,00 Dhs) TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Sept Cent Dirhams (1.700,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 7 du règlement de la consultation.

N° 7036/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES**

**ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
A MAJORATION
N°25/2024/BRO**

Le 05/11/2024 à partir de 10heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration N°25/2024/BRO

OBJET : L'exécution des prestations d'accueil, de gardiennage, surveillance et gestion des entrées et sorties des locaux du Conseil de la Région de l'Oriental et ses annexes.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 36.000 ,00 DH (trente-six mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.845.694,08 DHS TTC (Un million huit cent quarante-cinq mille six cent quatre-vingt-quatorze dirhams,08 cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 ,32,34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
-Déposer par voie électronique, le dossier d'appel d'offres via le portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de Consultation.

N° 7037/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES
ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE
DES COMMANDES ET
DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
A MAJORATION
N°26/2024/BRO**

Le 22/10/2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à Majoration N°26/2024/BRO.

OBJET : L'entretien et nettoyage des locaux administratifs du siège du conseil de la région de l'Oriental et ses annexes -Oujda-
Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 12.000,00dhs (douze mille dirham)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 637171,60 TTC (six cent trente-sept mille cent soixante et onze dirhams et soixante centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 ,32,34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
• Déposer les pièces des dossiers administrative et technique et de l'offre financière par voie électronique, via le portail des marchés public.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de Consultation.

N° 7038/PA

**Royaume du Maroc
Ministère
de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche
Scientifique
et de l'Innovation
Université Hassan II
de Casablanca
La Présidence**

**Avis d'appel d'offres
ouvert international
N° 53/UEHC/2024
(Séance publique)**

Le 01/11/2024 à 9h30, Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix relatif à :

ACHAT DE MATERIELS INFORMATIQUES DE DIGITALISATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DU DIGITAL 2024 DESTINE A LA FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK CASABLANCA EN LOT UNIQUE

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 36 000,00 DHS TTC (Trente-six mille dirhams TTC).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 409 972,00 DHS TTC (Deux million quatre cent neuf mille neuf cent soixante-douze DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles -30à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie

électronique

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

- Au bureau de service financier de la faculté des sciences ben m'sick sis à Bd Commandant Driss Al Harti, Casablanca 20670, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;
- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 7039/PA

**Royaume Du Maroc
Ministère de l'Education
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Education
et de Formation - Région
Marrakech Safi**

**Direction Provinciale
d'ALHAOUZ
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
NATIONAL SUR OFFRES
DE PRIX N° 16/INV/2024**

Le 04/11/2024, à 10H00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour l'acquisition du matériel d'internats et des cantines scolaires au profit des internats et des cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale AL HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 10 000,00 Dhs (Dix mille Dirhams)

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 382.800,00 DH TTC (Trois cent quatre-vingt-deux mille huit cents Dirhams TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les échantillons exigés au titre de cet appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau des marchés du Service des Affaires Administratives et Financières, des Equipements et du Patrimoine (pendant les jours ouvrables de 09h00 à 16h00) avant le 04/11/2024.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 7040/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication
Département
de la Culture
Direction régionale
de la Culture
Tanger-Tétouan-
Al Hoceima

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 16/2024/DRCTTH

Séance Publique
Le Jeudi 31 Octobre à 10h.
Il sera procédé, au siège de
la Direction régionale de la
Culture (52 rue d'Angle-
terre, Tanger), à l'ouverture
des plis relatifs à l'Appel
d'offres ouvert national n°
: 16/2024/DRCTTH, ayant
pour objet: Travaux de res-
tauration de l'école des arts
et métiers de Tétouan, Lot
unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
:www.marchespublics.gov.
ma.

• L'estimation des coûts
des prestations est fixée à :
Huit million trois cent qua-
tre-vingt-sept mille deux
cent quatre-vingt dirhams
toutes taxes comprises - 8
387 280,00 DHS TTC

• Le cautionnement provi-
soire est de Cent cinquante
mille Dirhams : 150 000,00
DH

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doit
être conformes aux dispo-
sitions des articles 30 et
135 du décret relatif des
marchés publics n° 2-22-431.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Il est prévu une visite des
lieux le 25/10/2024 à 12h,
au site du projet sis en face
de Bab Al Okla, à l'angle
des Avenues Mohammed
Ameziya, Lamfalal Afilal
et Hassan I à Tétouan.

• Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 7041/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 49/2024

Le 31 Octobre 2024 à 10 h,
il sera procédé, dans le bu-
reau de Monsieur le Direc-
teur Provincial de
l'Équipement, du Trans-
port et de la logistique de
TAROUDANT sis à Rue
Settat M'Haïta à Taroudant,
à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
ouvert national, sur offres
des prix n° 49/2024 du 31
Octobre 2024 à 10h pour :
TRAVAUX DE RÉALISATION
DES FORAGES D'EXPLOI-
TATION POUR L'APPROVI-
SIONNEMENT EN EAU
POTABLE DES DOUARS
RELÈVANT DE LA PROVIN-
CE DE TAROUDANT
(PROGRAMME SÉISME)

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir
du portail des marchés ac-
cessible à l'adresse :
http://www.marchespu-
blics.gov.ma.

• L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 6 221
640,00 DHS (Six Million
Deux Cent Vingt et Un
Mille Six Cent Quarante
dirhams, 00 cts).

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 93.000,00 dhs (Quatre
Vingt Treize Mille Di-
rhams, 00 Cts).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
http://www.marchespu-
blics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 7042/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
77/BG/F/2024

Le 01/11/2024 à 10h, il sera
procédé, dans les bu-
reaux de la Division du
Budget, des Marchés et des
ressources humaines de la
Province de Settat sis au
quartier administratif, Ave-
nue Hassan II, Settat à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres de prix re-
latif à l'acquisition de ma-
tériel technique - Pro-
vince de Settat.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
six mille dirhams (6 000,00
dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de trois cent
treize mille quatre vingt
dirhams toutes taxes com-
prises TTC (313 080,00 dh
TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
30,32 et 34 du Décret n°2-
22-431 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les prospectus et notices
demandées sont mis dans
un pli distinct déposé au
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ou-
verture des plis contre dé-
livrance par le maître
d'ouvrage d'un accusé de
réception à la division sus-

mentionnée ou remis,
séance tenante, au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres ainsi qu'ils
peuvent être déposés par
voie électronique conformé-
ment aux dispositions de
l'article 135 du décret n°
2-22-431 relatif aux mar-
chés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 7043/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
78/BG/F/2024

Le 05/11/2024 A 10
Heures, il sera procédé,
dans les bureaux de la Di-
vision du Budget, des Mar-
chés et des ressources
humaines de la Province
de Settat sis au quartier ad-
ministratif, Avenue Hassan
II, Settat à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert national sur offres
de prix relatif à l'acqui-
sition et la mise en place
de Switchs informatiques-
Province De Settat.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
vingt mille dirhams (20
000,00dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de Un million
cent cinquante-huit mille
dirhams toutes taxes com-
prises TTC (1 158 000,00 dh
TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
30,32 et 34 du Décret n°2-
22-431 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les prospectus et notices
demandées sont mis dans
un pli distinct déposé au
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ou-
verture des plis contre dé-
livrance par le maître
d'ouvrage d'un accusé de
réception à la division sus-

mentionnée ou remis,
séance tenante, au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres ainsi qu'ils
peuvent être déposés par
voie électronique conformé-
ment aux dispositions de
l'article 135 du décret n°
2-22-431 relatif aux mar-
chés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 7044/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
DELEGATION KENITRA
Avis d'appel d'offres

ouvert international
N°16/2024

Le 26/11/2024 à 10
Heures, il sera procédé
dans les bureaux de la Dé-
légalation Provinciale de la
Santé et de la Protection
Sociale à Kenitra - BP
N°1554 Kenitra, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres ouvert
international sur offres des
prix ayant pour objet :
Achat de matériel de Labo-
ratoire: Equipement de
Biochimie destiné aux dif-
férentes formations sani-
taires relevant de la région
Rabat-Salé-Kenitra, Mini-
stère de la Santé et de la
Protection Sociale.

Le dossier d'Appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : Quarante-
trois mille deux cent
dirhams TTC (43 200,00
dhs TTC)

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Deux mil-
lions cent soixante mille di-
rhams TTC (2 160 000,00
dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32, 34, 37 et 135 du décret
n°2-22-431 du 08 mars 2023
relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.

La documentation tech-
nique doit être mise dans
un pli distinct à déposer au
plus tard le 26/11/2024 à
10 heures, ou remis séance
tenante au Président de la
commission d'appel d'of-
fres, conformément à l'arti-
cle 37 du décret n°2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

N° 7045/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
DELEGATION KENITRA
Avis d'appel d'offres
ouvert international
N°17/2024

Le 28/11/2024 à 10
Heures, il sera procédé
dans les bureaux de la Dé-
légalation Provinciale de la
Santé et de la Protection
Sociale à Kenitra - BP
N°1554 Kenitra, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres ouvert
international sur offres des
prix ayant pour objet :
Achat de matériel de Labo-
ratoire: Equipement d'Hé-
matologie destiné aux
différentes formations sani-
taires relevant de la ré-
gion Rabat-Salé-Kenitra,
Ministère de la Santé et de
la Protection Sociale.

Le dossier d'Appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : Quatre-
vingt-treize mille
vingt-quatre dirhams TTC
(93 024,00 dhs TTC)

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Quatre mil-
lions six cent cinquante et
un mille deux cent dirhams
TTC (4 651 200,00 dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32, 34, 37 et 135 du décret
n°2-22-431 du 08 mars 2023
relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.

La documentation tech-
nique doit être mise dans
un pli distinct à déposer au
plus tard le 28/11/2024 à
10 heures, ou remis séance
tenante au Président de la
commission d'appel d'of-
fres, conformément à l'arti-
cle 37 du décret n°2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Le dossier d'Appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : Cent cin-
quante mille Dirhams : 150
000,00 DH

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
et 135 du décret relatif des
marchés publics n° 2-22-431.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Il est prévu une visite des
lieux le 25/10/2024 à 12h,
au site du projet sis en face
de Bab Al Okla, à l'angle
des Avenues Mohammed
Ameziya, Lamfalal Afilal
et Hassan I à Tétouan.

• Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : QUATRE
CENT CINQUANTE SIX
MILLE DHS TTC (456
000,00 DHS)

A 111800 : AOS n° : 20-2024-
BG : relatif à :
ACHAT DE MOBILIER DE
BUREAU POUR LES
COMMANDEMENTS RE-
LEVANT DE LA PRO-
VINCE DE RHAMNA

Caution provisoire : SIX
mille dirhams (6 000,00
DHS)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : TROIS
CENT MILLE DHS TTC
(300 000,00 DHS)

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.
ma.

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 30 et 34
du décret 2.22.431 du 15
chaabane 1444 (8 mars
2023) relatifs aux marchés
publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.

La documentation tech-
nique doit être mise dans
un pli distinct à déposer au
plus tard le 08/11/2024 à
10 heures, ou remis séance
tenante au Président de la
commission d'appel d'of-
fres, conformément à l'arti-
cle 37 du décret n°2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

N° 7047/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° :19-2024-BG
ET 20-2024-BG

Le 22/10/2024 il sera pro-
cédé dans les bureaux de la
Province //Rhamna (salle
de réunion) à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
simplifiées au profit de la
Province Rhamna pour :
A 101800 : AOS n° : 19-
2024-BG : relatif à :

ACHAT DE MATÉRIEL
INFORMATIQUE POUR
LES COMMANDEMENTS
RELEVANT DE LA PRO-
VINCE RHAMNA

Caution provisoire : HUIT
mille dirhams (8 000,00
DHS)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : QUATRE
CENT CINQUANTE SIX
MILLE DHS TTC (456
000,00 DHS)

A 111800 : AOS n° : 20-2024-
BG : relatif à :
ACHAT DE MOBILIER DE
BUREAU POUR LES
COMMANDEMENTS RE-
LEVANT DE LA PRO-
VINCE DE RHAMNA

Caution provisoire : SIX
mille dirhams (6 000,00
DHS)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : TROIS
CENT MILLE DHS TTC
(300 000,00 DHS)

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.
ma.

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 30 et 34
du décret 2.22.431 du 15
chaabane 1444 (8 mars
2023) relatifs aux marchés
publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du RC
NB/Les CATALOGUE
prospectus et notices sont à
déposer au plus tard le
21/10/2024 à 14 heures.

N° 7048/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
- ORANDCO - SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
RC : 574071 IF: 53645000

Par décision extraordinaire les associés en date du 06/09/2024 Au siège social : RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA, ont décidé ce qui suit :

- Cession de 400 parts sociales par Mr. MOHAMED RAJTA et 100 parts sociales par Mme FATIMA HARMA au profit de Mr. MOHAMED SAAD ED-DINE EL MOUTAOUAKIL.
- Cession de 50 parts sociales par Mme. FATIMA HARMA , 150 parts sociales par Mme MANAL RAJTA et 150 parts sociales par Mme SARA RAJTA au profit de Mr OMAR RAJTA .
- Fixation de la durée du mandat de gérant pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 03/10/2024 sous le n° 936785 RC N° 574071.

N° 7049/PA

OPICMAR *SARL AU* CONSTITUTION

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 20/09/2024, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivants :

Dénomination : -OPICMAR-SARL AU
Objet : MD DE CARBURANT ET LUBRIIFIANT. DISTRIBUTION DE CARBURANT ET LUBRIIFIANT. TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI NATIONAL ET INTERNATIONAL.
Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social: QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.
Durée : 99 ans.
Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit:
• ENNAHAL ANWAR 1000 Parts

Gérance : Mr. ENNAHAL ANWAR
Signature social: la société fonctionne avec la signature unique du gérant.
Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.

Il - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Nador, sous N°8657, le 04/10/2024.

Pour extrait et mention LA GERANCE
N° 7050/PA

"AYAOU DECOR" S.A.R.L (AU)

I- Aux termes du PV de l'A.G.E du 04/09/2024 l'associé de la Société = AYAOU DECOR- S.A.R.L (AU), ayant son siège social à : 16 RUE 66 EL KENDY NADOR, au capital de 100.000,00 Dhs, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société ;
- La nomination de Mr AYAOU BENAISA, en qualité de liquidateur et ayant fixé le siège social de la société.
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 04/10/2024 sous le n° 8658.

N° 7051/PA

**** STE CENTRE-VILLE OPTIQUE SARL** CONSTITUTION**
RC : 10025

Aux termes d'un acte sous seing privé du 23/09/2024 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :

Dénomination : * CENTRE-VILLE OPTIQUE *
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL)
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE JOUHRI RUE SOLTAN MOULAY M'HAMED, BERKANE.

Objet social :
- OPTIQUE, OPTOMETRIE, CONTACTOLOGIE, ET TOUTES OPERATIONS SY RATTACHANT, ET PLUS GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES.
- MD D'INSTRUMENTS D'OPTIQUE (ACCESSOIRES D'OPTIQUE).
Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00 DHS (cent dirhams) à chacune.
• Mr HOUSNI Yahya, 500 parts.
• Mme HOUSNI Mimouna, 500 parts.

GERANCE : Mme HOUSNI Mimouna est Gérante/ Associée Unique de cette société pour une durée illimitée.
DUREE : 99ans
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 04/10/2024 sous N° : 566

N° 7052/PA

AALIA NUTS SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 45 RUE ABDELKADER MOUFTAKAR ETG 2 APT 4 CASABLANCA.
R.C : 621161 IF : 60299248
ICE :003477445000038
DISSOLUTION DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 03/09/2024, il a été décidé de procéder à :

- La dissolution anticipée de la société pour cause de non réalisation de l'objet social ;
- La mise de la société en liquidation amiable ;
- La nomination de Mr. M. AYASH SALAH, titulaire de la Passeport : U2921641 en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation auquel les correspondances doivent parvenir est fixé à : 45 RUE ABDELKADER MOUFTAKAR ETG 2 APT 4 CASABLANCA.
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 03/10/2024 sous le numéro 93669

N° 7053/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA PROVINCE DE TARFAYA CONSEIL PROVINCIAL DE TARFAYA AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° : 01 /CPT /2024 SEANCE PUBLIQUE Le 21/10/2024 à 11H00, Il sera procédé, dans la salle des conférences de conseil provincial de Tarfaya, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre des prix: Assistance technique pour le suivi des projets du conseil provincial de Tarfaya

- Le cautionnement provisoire pour cette prestation, est fixée à la somme de : 10 000 DHS
- L'estimation de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 909 792 ,00 Dh (Neuf cent neuf mille sept cent quatre-vingt-douze Dirhams);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de la consultation.

N° 7054/PA

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

تتم جماعة العياد امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لولوج مختلف الدرجات لفائدة الموظفين المتقنين في ملكهم الأسمى لجماعة العياد والمتقنين على الكفاءة مدت (06) سنوات على الأقل من الخدمة المهنية في درجتهم في أول الغمار كتابي حسب الرناج التالي:

الدرجة الحالية	الدرجة التي سألها	شروط إجراء الامتحان	مكان إجراء الامتحان
تقدم من الدرجة الرابعة	تقدم من الدرجة الثالثة	19 دجنبر 2024	وجدد عند العاصب العطاركي بناتها في حدود 14 % من عدد الموظفين الصنفوي الشروط النظامية
صاعدت من الدرجة الثانية	صاعدت من الدرجة الثالثة	31 دجنبر 2024	وجدد عند العاصب العطاركي بناتها في حدود 14 % من عدد الموظفين الصنفوي الشروط النظامية
صاعدت من الدرجة الأولى	صاعدت من الدرجة الثالثة	13 دجنبر 2024	وجدد عند العاصب العطاركي بناتها في حدود 14 % من عدد الموظفين الصنفوي الشروط النظامية

- شروط المشاركة
1- طلب خطي للمشاركة في الامتحان موجه الى السيد رئيس جماعة العياد
2- نسخة من أوراق التقنين في الدرجة
3- نسخة مطابقة للأصل من بطاقة التعريف الوطنية.

N° 7055/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE EL KELAA DES SRGHINA CERCLE EL KELLA CAIDAT OULED BOUALLJ COMMUNE TERRITORIELE EDDACHRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°11/2024

Il sera procédé au bureaux du président de la CT EDDACHRA à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offre de prix indiqués dans le tableau ci-dessous :

N° D'APPEL D'OFFRE	Objet d'appel d'offre	Estimation En Dhs	Caution provisoire	Date	Heure
11/2024	LOCATION DU SOCK HERDOMADAIRE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	180000.00 TTC	8000.00 dh	05/11/2024	10H30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de cette commune. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics suivant : www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30et 135 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) Relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :**
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés.
 - Soit soumissionner électroniquement via la plate forme de marches publiques.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 02 du règlement de la consultation;

N° 7056/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE
MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORÊTS
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'AGRICULTURE
DE MEKNES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
13/2024/DPA/22
Séance publique

Le Cinq Novembre deux mille vingt quatre à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès (DPAM) à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour :
PRESTATION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE UNITÉ DE VALORISATION DES CAPRES, COMMUNE N'ZALAT BNI AMMAR, PREFECTURE DE MEKNES.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchés-publics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent quarante sept mille deux cent quatre vingt quatorze dirhams (147 294.00 DH TTC).
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de deux mille dirhams (2 000.00dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n°2-22-431du Chaabane

1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 7058/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur Région Casablanca Sottat Province de Sottat Cercle d'El Bereuj
Caidat Krakra Ouled Ameur Commune Ouled Ameur

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL MODIFICATIF

Maître d'ouvrage : Commune Ouled Ameur
Année budgétaire : 2024
Le programme prévisionnel des marchés que la commune Ouled Ameur envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025 et 2026 est présenté ci-après :

a) Prestation de travaux

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Équipement de puits pour branchement individuel en eau potable	Douar Steina	120.000,00dhs	Appel d'offre ouvert	Octobre	Réserve
2	Réalisation d'un forage d'exploitation pour addition en eau potable	Douar Dhala	81.000,00dhs	Appel d'offre ouvert	Novembre	Réserve

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Équipement de puits pour branchement individuel en eau potable	Douar Iour Al Bouharadi

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Construction mur de clôture pour la circonscription d'Amour	Centre de la commune

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2024

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Nour	-	-	-	-	-

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Nour	-

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Nour	-

c) Prestations de services

Année budgétaire 2024

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation
1	Nour	-	-	-	-	-

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Nour	-

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Nour	-

N° 7058/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRGHNA
CERCLE EL KELAA
CAIDAT OULÉ BOUALI
COMMUNE TERRITORIALE EDDACHRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°12/2024

Il sera procédé au bureau du président de la CT EDDACHRA à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offre de prix indiqués dans le tableau ci-dessous :

N° D'APPEL D'OFFRE	Objet d'appel d'offre	Estimation En Dhs	Caution provisoire	Date	Heure
12/2024	LOCATION ABBATOIR COMMUNAL 01/01/2025 AU 31/12/2025	12000.00 TTC	2000.00 dh	05/11/2024	11H

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de cette commune. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics suivant : www.marchés-publics.gov.ma

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30et 135 du décret n° 2.22.431du 15 chaabane 1444 (08 mars2023) Relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés.
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme de marchés publiques.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 02 du règlement de la consultation;

N° 7057/PA

Sur vos petits écrans




Mercredi 9 octobre 2024

- 07h00 : Hymne national+ Coeur
- 07h05 : Documentaire amazigh
- 07h15 : Documentaire amazigh
- 08h10 : Alj Mrahba
- 09h05 : Ichaa Mamlaka
- 10h00 : Brat l'assas
- 10h55 : Ousrati
- 11h55 : Dar l'ha
- 12h30 : Amoula Nouba
- 13h00 : JT Addabitra
- 13h20 : Waadi 2
- 14h00 : JT en Amazigh
- 14h20 : JT en Espagnol
- 14h40 : 30 Mlyoun
- 16h20 : Mosadawala
- 17h30 : Amouddou
- 18h30 : JT en Français
- 18h50 : Dar l'ha
- 19h25 : Capitaine Hajiba
- 19h40 : Bat bentou
- 19h55 : Amoula Nouba
- 20h30 : JT Principal
- 21h30 : Rihlat Al Omr
- 22h05 : Rihlat Al Omr
- 22h40 : Ilm wa Hadara
- 23h20 : Dernier bulletin d'information
- 23h40 : Waadi 2
- 00h15 : Dar l'ha
- 00h50 : Capitaine Hajiba
- 01h10 : Mawakke wa wakale
- 02h10 : Brat l'assas
- 03h05 : Documentaire amazigh
- 03h35 : Documentaire amazigh
- 04h10 : Alj Mrahba
- 05h05 : Ichaa Mamlaka
- 06h00 : Ousrati

05:00: Coeur avec lauriers marabih tajwid al qoran
06:00: MAGAZINE : CHFIHAT BLADH
06:25:00: MAGAZINE : SABAHYAT 2M
07:10:00: MAGAZINE : KIF AL HAL
07:30:00: MAGAZINE : ZOUR BLADEK
08:00:00: MAGAZINE : RACHID SHOW
09:40:00: FEUILLETON : AZZA3IMA
10:10:00: M CHFIHWA MAJA CHOUMKCHA
10:20:00: FEUILLETON : HOURIA
11:00:00: MAGAZINE : KIF AL HAL
11:35:00: MAGAZINE : SABAHYAT 2M
12:05:00: SERIE : LALLA FATIMA
12:35:00: NEWS : BULLETIN METEO
12:45:00: NEWS : ALAKHBAR
13:15:00: SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:25:00: FEUILLETON : AL AMANA
14:15:00: QUOTIDIENNES DREAM ARTIST
14:20:00: NEWS : JURNAL AMAZIGH
14:30:00: FEUILLETON : AZZA3IMA
15:00:00: FEUILLETON : DARJ MEKTOUBI
16:35:00: SERIE : HAY AL BAJHA
17:05:00: MAGAZINE : SABAHYAT 2M
17:50:00: DISSINS ANIMES
18:35:00: MAGAZINE : POP UP
18:40:00: QUOTIDIENNES DREAM ARTIST
18:50:00: FEUILLETON : WA YARQA AL AMAL
19:40:00: FEUILLETON : HAYATI
20:30:00: NEWS : INFO SOR
20:55:00: SPORT : QUE DU SPORT
21:00:00: NEWS : BULLETIN METEO
21:05:00: NEWS : ECO NEWS
21:15:00: NEWS : AL MASSAJYA
21:45:00: NEWS : ECO NEWS
21:50:00: NEWS : BULLETIN METEO
21:55:00: MAGAZINE : MAJA RAMDANI
22:50:00: MAGAZINE : WACH HNA HOUMA HNA
23:40:00: FEUILLETON : WA YARQA AL AMAL
00:30:00: FEUILLETON : AL AMANA
01:15:00: DOCUMENTAIRE : LE MAROC SOCIAL - FETE DU TRONE
02:25:00: MAGAZINE : DREAM ARTIST
03:57:00: MAGAZINE : AKHER TAMANI
04:55:00: FEUILLETON : HAYATI

Sport

Séance d'entraînement du Onze national au Complexe Mohammed VI de football

Belammari pour suppléer Mazraoui

L'équipe nationale « A » a effectué, ce lundi 7 octobre 2024, sa première séance d'entraînement en préparation des deux matchs prévus les 12 et 15 octobre 2024 contre la République centrafricaine, pour le compte des 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025.

La séance d'entraînement, tenue au Complexe Mohammed VI de football, s'est déroulée avec un effectif au complet, à l'exception d'Abdessamad Ezzalzouli, qui rejoint ses coéquipiers ce lundi en soirée.

A noter que l'entraîneur de l'équipe nationale, Walid Regragui, tiendra une conférence de presse le vendredi 11 octobre 2024 à partir de 17h30 au stade d'Honneur de la ville de Oujda, suivie d'une séance d'entraînement ouverte aux médias pendant les 15 premières minutes pour la prise de photos. De son côté, M. Raoul Savoy, entraîneur de la sélection centrafricaine, tiendra sa conférence de presse, le vendredi 11 octobre, à partir de 17h00.

Par ailleurs, Walid Regragui a convoqué le joueur du Raja Casablanca, Yous-



sef Belammari, pour rejoindre le stage des Lions de l'Atlas en prévision des deux confrontations face à la sélection centrafricaine, a indiqué la Fédération royale marocaine de football dans un communiqué publié sur son site internet.

Cette convocation vient pallier l'absence de Noussair Mazraoui qui n'a pu rejoindre le stage du Onze national suite à sa blessure survenue dimanche avec son club anglais de Manchester United, a précisé la même source.

Test saoudien pour l'EN U17

La sélection nationale des moins de 17 ans disputera deux matchs amicaux face à son homologue saoudienne, les 10 et 14 octobre au complexe Mohammed VI de Football à Maâmora (près de Salé).

Cette double confrontation amicale (19h00) sert de préparation au prochain tournoi de l'UNAF prévu en novembre prochain et qualificatif à la prochaine CAN de la catégorie.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs convoqués par l'entraîneur national Nabil Baha :

Ilyas El Hidaoui, Soufiane El Idrissi, Chouaib Bellaarouch et Adam Jout (Académie Mohammed VI), Hamza Bouhaddi (FUS Rabat) et Ahmed Mouhoub (FUS Rabat), Driss Ait Cheikh (Centre Chippo), Ahmed Amine Kharroubi et Bilal Soukrat (Renaissance Sportive de Berkane), Ilyas El Arbaoui (Athletic Club Bilbao/Espagne), Adam Baabit (Villarreal CF/Espagne), Ismail El Aoud (Valencia CF/Espagne), Ali El Failali (Malaga CF/Espagne), Mohamed El Harrar (Deportivo Alaves/Espagne), Sufyan Ainani (Le Havre AC/France), Aymen Assab (Paris Saint-Germain/France), Yassine Badaoui (FC Rouen/France), Zakari El Khalfioui (AC Ajaccio/France), Iliès Belmokhtar (AS Monaco/France), Wassim Dardake (Toulouse FC/France), Adam Khanouri (LOSC Lille/France), Moncef Zekri (KV Mechelen/Belgique), Abdellah Ouazane (Ajax Amsterdam/Pays-Bas), Nassim El Massoudi (Bayer 04 Leverkusen/Allemagne) et Yousef Bellahsen (Borussia Monchengladbach/Allemagne).

Mondiaux juniors de taekwondo

De l'or pour Amina Dehhaoui



La Marocaine Amina Dehhaoui s'est adjugée la médaille d'or (moins 55 kg) des championnats du monde juniors de taekwondo, organisés du 2 au 6 octobre dans la ville coréenne de Chuncheon.

Dehhaoui est montée sur la plus haute marche du podium de cette compétition mondiale en battant en finale la Russe Aminat Ramazanova par 2 à 0.

En demi-finales, elle s'est imposée face à la Croate Ema Bugarinovic (2-1).

Lors de ces championnats, la jeune taekwondoïste marocaine a été encadrée par les entraîneurs nationaux Samir Kerroumi, Hamza Kharab et Reda Rachidi.

Ligue des champions : Le Raja Casablanca et l'AS FAR dans le même groupe Coupe de la Confédération : Des adversaires jouables pour la RSB

Le Raja Casablanca et l'AS FAR ont été logés dans le groupe B de la Ligue des champions d'Afrique (saison 2024-2025), à l'issue du tirage au sort de la phase de poules, tenu lundi au Caire.

Le groupe B comprend également Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) et AC Maniema Union (RD Congo).

Par ailleurs, Al Hilal (Soudan), Young Africans (Tanzanie), Mouloudia Club d'Alger (Algérie) et TP Mazembe (RD Congo) ont hérité du groupe A, tandis qu'Al Ahly (Egypte), Orlando Pirates (Afrique du

Sud), Chabab Belouizdad (Algérie) et Stade d'Abidjan ont été logés dans le groupe C.

Pour ce qui est du groupe D, il est composé de l'Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Djoliba Athletic Club (Mali), Sagrada Esperança (Angola) et Pyramids FC (Egypte).

De son côté, la Renaissance de Berkane (RSB) a été versée dans le groupe B de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), au terme du tirage au sort de la phase de poules.

La RSB évoluera aux côtés du Stade Malien

(Mali), Stellenbosch (Afrique du Sud) et CD Lunda Sul (Angola).

Selon le tirage au sort, le groupe A comprend les clubs tanzanien de Simba, tunisien du CS Sfaxien, algérien du CS Constantine et angolais de Orava Bravos, alors que le groupe C est formé des clubs de l'USM Alger (Algérie), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal) et Orapa United FC (Botswana).

Quant au groupe D, il se compose des clubs du Zamalek (Egypte), Al-Masry SC (Egypte), Enyimba FC (Nigeria) et Black Bulls (Mozambique).

Coupe du monde de kitesurf à Dakhla

Kesiane Rodrigues s'adjuge le titre

La Brésilienne Kesiane Rodrigues a remporté, vendredi, le titre de la 14^{ème} édition de la Coupe du monde de kitesurf "Prince Héritier Moulay El Hassan - Global Kitesports Associations (GKA) 2024" - dames, organisée à Dakhla, en s'imposant face à la Française Capucine Delannoy.

Rodrigues s'est adjugé le titre de cette compétition, organisée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, avec un score de 14.86 points contre 12.20 points pour Delannoy.

La troisième place est revenue à la Brésilienne Serena Luz, qui a réalisé un score de 12.72 points.

Elle a pris le meilleur sur la Française Clémence Derrien (9.47 points) au match de classement.

A cette occasion, Kesiane Rodrigues a exprimé sa joie après avoir remporté le titre à Dakhla, une ville "magnifique" qu'elle visite pour la première fois, notant que cette compétition lui a permis de rivaliser avec les meilleures championnes à l'échelle mondiale.

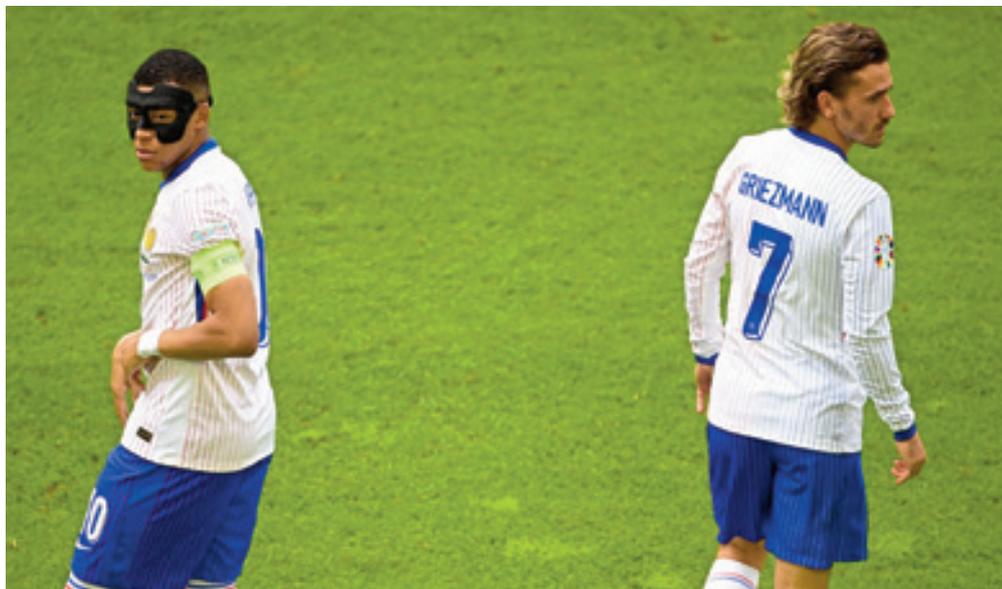
Dans une déclaration à la MAP, elle a fait part de son admiration pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux réservés par les habitants de Dakhla aux participants, soulignant que les conditions climatiques

de cette ville sont idéales pour pratiquer le kitesurf et les autres sports nautiques.

Pour sa part, Capucine Delannoy a indiqué que sa 2^{ème} place dans cette Coupe du monde demeure un bon résultat, relevant qu'elle visite souvent Dakhla, une ville où elle aime disputer les compétitions de kitesurf.

Cette grande manifestation sportive fait partie des événements organisés par l'Association Lagou Dakhla, afin de mettre en avant tous les potentiels naturels, sportifs, touristiques et humains de Dakhla et de toute la région.

Des Bleus en quête de leaders sans Mbappé ni Griezmann



Avec la retraite d'Antoine Griezmann et le forfait polémique de Kylian Mbappé, qui a joué ce week-end avec le Real Madrid, et enfin celui de Dayot Upamecano lundi, l'équipe de France doit promouvoir de nouveaux leaders pour ses matches contre Israël et la Belgique.

Ménagé avec les Bleus, le capitaine ne sera ni à Budapest jeudi pour affronter Israël ni en Belgique le lundi 14, dans le cadre de la Ligue des nations, alors qu'il a joué 30 puis 70 minutes avec son club, mercredi et samedi, créant un énorme malaise.

"Il faut privilégier l'intérêt du joueur sans le mettre en difficulté" vis-à-vis de son club, a ex-

pliqué lundi Didier Deschamps sur le site de la Fédération française de football (FFF). "Il ne faut pas oublier que l'employeur c'est le club, pas la fédération".

Le jour de la liste, le technicien précisait avoir "échangé avec Kylian" et ne pas vouloir "prendre des risques". "DD" avait aussi rappelé qu'il considèrerait ces matches de Ligue des nations comme une occasion d'"oxygéner" son groupe, et qu'il n'aurait pas pris les mêmes décisions pour des qualifications pour le Mondial-2026.

Cette absence survient toutefois dans le prolongement du rassemblement du mois de septembre où le capitaine de l'équipe de France ne semblait intéressé ni par les critiques sur le jeu des

tricolores ni par la Ligue des nations.

Mais dans le staff des Bleus, on insiste sur le fait qu'il n'y a "aucun souci" avec Mbappé, comme Deschamps le disait déjà le jour de la liste. "Je n'ai pas le moindre doute sur l'implication de Kylian, j'en ai rediscuté plusieurs fois avec lui entre ce rassemblement et le précédent."

En plus de l'absence de Mbappé, l'ère post-"Grizou" commence, après dix ans d'amour et d'étincelles. Personne n'a le profil unique du joueur de l'Atlético Madrid, increvable arpenteur du terrain, récupérateur, relanceur, puncheur et buteur.

Deschamps a bien précisé qu'il ne cherchait pas un introuvable clone pour combler le vide du

départ de son "chouchou" à 137 sélections (44 buts).

Pour son profil créateur, Michael Olise pourrait occuper un rôle un peu ressemblant, après avoir connu ses deux premières sélections contre l'Italie (défaite 3-1) et la Belgique (victoire 2-0).

Le joueur du Bayern est resté timide en Bleu, mais il brille en Allemagne où il a signé 5 buts et 3 passes décisives depuis le début de la saison. Et ces matches de poules de Ligue des nations doivent justement servir à voir du monde.

Dans un tout autre rôle, Christopher Nkunku (10 sélections, 0 but) revient dans le groupe pour la première fois depuis 16 mois après que les blessures ont interrompu son histoire avec les Bleus.

Qui portera le brassard contre Israël et la Belgique? "L'arrêt de la carrière internationale d'Antoine et l'absence de Kylian, ça laisse de la place", admet Deschamps. N'Golo Kanté, qui le portait pour la troisième fois contre les "Diables Rouges" à Lyon, est aussi absent pour un petit problème aux adducteurs.

Adrien Rabiot aurait pu être l'élu mais il n'a joué que deux demi-heures avec l'Olympique de Marseille, après tout un été sans club, il était "plus sage pour lui qu'il ait encore quelques semaines pour parfaire sa condition", a estimé Deschamps, qui l'attend plutôt pour novembre.

Le chef de défense Dayot Upamecano aurait eu le profil mais il a aussi renoncé pour une blessure à la cuisse droite avec le Bayern Munich.

"Des relais ont été pris après la Coupe du monde", rappelle Deschamps, recensant "des leaderships expressifs, d'autres techniques, par ce qu'ils font sur le terrain". Mais "le capitaine et le vice-capitaine, vous ne le saurez pas avant les joueurs concernés", a prévenu le coach.

Aucun joueur de la liste n'a déjà porté le brassard et le 132e capitaine de l'histoire des Bleus, selon le décompte du site chroniques-bleus.fr, pourrait être Mike Maignan, Aurélien Tchouameni ou Jules Koundé, au caractère ou à l'ancienneté.

Didier Deschamps : *La lumière s'allume de nouveau pour Pogba*



"Il y a cette lumière qui s'allume de nouveau" pour Paul Pogba, a salué lundi le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps au sujet de la réduction de la suspension pour dopage du joueur de quatre ans à 18 mois.

"Il aura des étapes à franchir, mais c'est une excellente nouvelle, il pourra réjouir à partir de

mars", a ajouté l'entraîneur sur le site de la Fédération française de football (FFF).

"La Pioche", 91 sélections et 11 buts en Bleu, peut espérer retrouver en 2025 l'équipe de France, avec laquelle il a été champion du monde en 2018.

"Je l'ai eu assez longtemps au téléphone, comme durant toute cette période qui a été très compliquée pour lui", a ajouté Deschamps, évoquant "les blessures, plus les problèmes privés qu'il a eu (une affaire de chantage contre lui impliquant notamment un de ses frères, NDLR), plus cette suspension".

Pogba, toujours sous contrat avec la Juventus Turin où il ne devrait pas rester, avait subi un contrôle antidopage positif à la déhydroépiandrosterone (DHEA), pour lequel il a toujours plaidé une contamination accidentelle via un complément alimentaire prescrit par un médecin consulté aux États-Unis.

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a réduit sa peine à 18 mois. "Ça reste quand même une sanction qui est lourde, moins lourde", conclut Deschamps, mais Pogba "sait qu'en mars 2025, il redeviendra un joueur et comme il aime tellement le football et jouer, c'est une excellente nouvelle pour lui.

Johan Neeskens tire sa révérence

Johan Neeskens, l'un des artisans du "football total" et pilier de la grande équipe des Pays-Bas des années 1970, est décédé à 73 ans, a déclaré la fédération néerlandaise de foot lundi.

"Avec Johan Neeskens, le monde du football néerlandais et international perd une légende", a déclaré la KNVB dans un communiqué, ajoutant que le milieu de terrain, plus fidèle lieutenant de Johan Cruyff en sélection, à l'Ajax et à Barcelone, était décédé dimanche d'une cause non précisée.

Neeskens faisait partie de l'équipe de l'Ajax qui a remporté trois Coupes d'Europe consécutives au début des années 1970 et était également membre de l'équipe néerlandaise qui a atteint la finale de la Coupe du monde en 1974 et 1978.

Il comptait 49 sélections.

"Avec ses tacles caractéristiques, sa vision du jeu sublime et ses penaltys emblématiques, il restera à jamais l'un des meilleurs joueurs que le football néerlandais ait jamais produit", a déclaré la KNVB.

Après sa carrière de joueur, Neeskens s'est tourné vers le métier d'entraîneur, notamment dans des pays en développement.

Il était "un citoyen du monde et un père de famille tendre, fier de ses enfants et petits-enfants et qui, jusqu'à la fin, a su toucher les autres avec son amour du football".



La KNVB a annoncé qu'elle observerait une minute de silence lors des deux prochains matches internationaux contre la Hongrie et l'Allemagne.

"Nous sommes profondément attristés d'apprendre le décès de Johan Neeskens. Nos pensées vont à sa famille", a déclaré l'Ajax sur X.

"Repose en paix, légende de l'Ajax", a ajouté le club.

"Une légende blaugrana qui restera à jamais dans notre mémoire", a écrit sur X le FC Barcelone, où il était connu sous le nom de "Johan le Second" (après Cruyff), selon la télévision publique néerlandaise NOS.

Comment le changement climatique alimente ouragans et typhons

De l'ouragan Héléne aux Etats-Unis au typhon Yagi en Asie, de puissantes tempêtes s'abatent sur le globe, et les scientifiques avertissent que le changement climatique amplifie leur force destructrice à des niveaux sans précédent.

Voici ce que la science révèle sur la façon dont le réchauffement de la planète renforce les cyclones -- le terme générique pour ces phénomènes météorologiques.

D'abord, les principes de base: les océans plus chauds libèrent davantage de vapeur d'eau, ce qui fournit de l'énergie supplémentaire aux tempêtes, dont les vents s'intensifient. Le réchauffement de l'atmosphère leur permet également de retenir davantage d'eau, ce qui favorise les fortes précipitations.

"En moyenne, le potentiel destructeur des ouragans a augmenté d'environ 40% en raison du réchauffement de 1°C qui a déjà eu lieu", a déclaré à l'AFP Michael Mann, climatologue à l'université de Pennsylvanie.

Il plaide pour qu'une nouvelle catégorie soit ajoutée à l'échelle de Saffir-Simpson, la catégorie 6, pour ces "tempêtes monstrueuses" avec des vents à plus de 308 km/h.

Selon les experts, le changement climatique a préparé le terrain pour

Héléne, qui a culminé en ouragan de catégorie 4.

La chaleur de l'océan "était à un niveau record, ce qui a fourni beaucoup de carburant et de potentiel pour qu'une tempête comme celle-ci gagne en force", a déclaré à l'AFP David Zierden, climatologue pour l'Etat de Floride.

L'"intensification rapide", soit l'accélération des vents d'au moins 30 nœuds en l'espace de 24 heures, est de plus en plus fréquente.

"Si l'intensification se produit très près de la côte avant l'arrivée de l'ouragan, elle peut avoir un effet considérable, comme pour Héléne", a déclaré à l'AFP Karthik Balaguru, climatologue au Pacific Northwest National Laboratory, qui dépend du ministère de l'Energie.

Il est le co-auteur d'une récente étude ayant utilisé des décennies de données satellites pour montrer "une forte augmentation du taux d'intensification des tempêtes à proximité des côtes, et ce dans le monde entier".

Deux phénomènes l'expliquent.

Le réchauffement climatique réduit le cisaillement du vent -- c'est-à-dire les changements de vitesse et de direction du vent en fonction de la hauteur -- le long de la côte atlantique de l'Amérique du Nord et de la côte pacifique de l'Asie.



Or lorsque les cisaillements sont forts, cela a tendance à "briser le cœur de la tempête", explique Karthik Balaguru.

Le changement climatique entraîne également une augmentation de l'humidité le long des côtes par rapport à la haute mer.

Cela pourrait être dû au fait que les terres se réchauffent plus vite que l'eau, causant des changements de pression et de circulation des vents, qui poussent l'humidité vers l'altitude à laquelle les tempêtes y accèdent. Mais des recherches supplémentaires

doivent confirmer cette hypothèse.

En outre, l'élévation du niveau de la mer signifie que le phénomène de submersion marine (inondations sur les côtes par l'eau de mer) est désormais amplifié, relève David Zierden.

Les conséquences du changement climatique sur la fréquence des cyclones est encore un domaine de recherche actif. Des études suggèrent qu'il peut soit augmenter, soit diminuer leur fréquence, selon la région.

Les particules générées par l'industrie, les véhicules et le secteur de l'énergie (aérosols) bloquent en partie la

lumière du soleil, avec un effet refroidissant -- à l'inverse du réchauffement provoqué par les gaz à effet de serre.

Selon une étude publiée dans la revue Science Advances, les émissions de particules des Etats-Unis et de l'Europe ont atteint un pic vers 1980, et leur déclin a conduit à une augmentation de la fréquence des ouragans dans l'Atlantique.

À l'inverse, les niveaux élevés de pollution en Chine et en Inde pourraient empêcher la formation plus fréquente de tempêtes, selon Hiroyuki Murakami, auteur de l'étude.

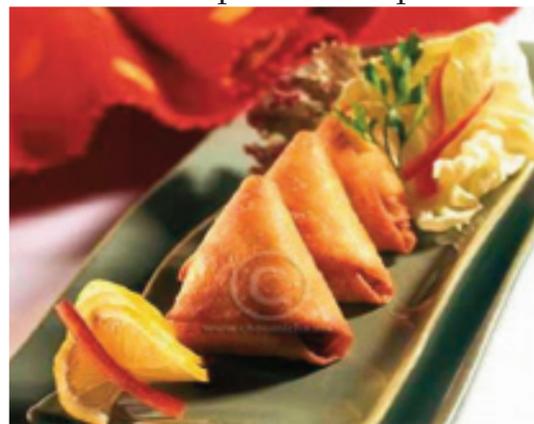
D'autres travaux qu'il a conduits montrent que l'activité humaine a augmenté le nombre de tempêtes au large des côtes japonaises, ce qui accroît le risque de très fortes précipitations dans l'ouest du pays, même lorsque les tempêtes elles-mêmes ne touchent pas terre.

Cette année, la saison des ouragans dans l'Atlantique nord avait été anticipée comme devant être très active. Divers phénomènes météo ont toutefois créé une accalmie d'août à septembre.

Mais "on constate une montée en puissance spectaculaire au cours de la semaine dernière", relève Michael Mann. La saison des ouragans s'étend jusqu'au 30 novembre, les Américains ne sont donc pas encore tirés d'affaire,

Recettes

Briouates de poisson au poivron



Ingrédients :

250 g de filet de poisson blanc haché
100 g de poivron rouge
1 gousse d'ail émincée
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à café de cumin
1 c. à café de sel
1 c. à soupe de jus de citron
1 c. à soupe de coriandre émincée
250 g de feuilles de pastilla* (Cliquez sur lien dans la préparation)
Huile de friture
Pour servir : Sauce soja

Préparation :

Couper le poivron en dés. Dans une poêle, faire revenir le poisson

haché avec l'ail, le sel et le cumin dans l'huile d'olive.

Émietter le hachis de poisson. Lui ajouter le jus de citron, le poivron coupé en dés et la coriandre puis retirer du feu.

Couper les feuilles de pastilla en deux. À l'extrémité de chaque demi-feuille de pastilla, déposer un peu de farce, plier une fois à gauche et une fois à droite en lui donnant une forme triangulaire. Coller le bout avec l'œuf battu.

Faire frire les briouates dans de l'huile chaude. Les égoutter sur du papier absorbant. Servir les briouates chaudes accompagnées de sauce soja.

Le cancer du sein augmente aux Etats-Unis mais tue moins

Il est devenu moins mortel mais le taux de cancer du sein est en forte hausse aux Etats-Unis, notamment chez des femmes plus jeunes et parmi les Américaines d'origine asiatique, selon une étude publiée mardi.

Le nombre de cas a augmenté de 1% chaque année entre 2012 et 2021, dans un contexte de baisse drastique du taux de mortalité, en chute de 44% entre 1989 et 2022, a révélé l'American Cancer Society dans son rapport biennal.

Le cancer du sein est le deuxième cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez les femmes américaines et la deuxième cause de décès par cancer aux Etats-Unis, après celui du poumon.

Environ une femme sur huit aux Etats-Unis recevra un diagnostic de cancer du sein invasif au cours de sa vie et 2% des Américaines en mourront.

Le rapport montre que, au cours de la dernière décennie, le nombre de cancers du sein a augmenté plus rapidement chez les femmes de moins de 50 ans que chez les plus âgées (1,4% par an contre 0,7%), pour des raisons encore peu claires.

Dans le même temps, les Américaines d'origine asiatique ont connu l'augmentation la plus rapide du taux de cancer du sein, suivies par les Hispaniques, ce qui, selon le rapport, "peut être

lié en partie à l'afflux de nouvelles immigrées qui présentent un risque élevé de cancer du sein".

De manière générale, le taux de mortalité par cancer du sein a reculé de 44%, de 33 décès pour 100.000 femmes en 1989 à 19 décès pour 100.000 femmes en 2022, soit 517.900 morts évitées.

Toutes les femmes n'ont pas bénéficié de manière égale des décennies d'avancées médicales en matière de traitement et de détection précoce.

Le taux de mortalité est resté inchangé depuis 1990 chez les Américaines, tandis que les femmes noires enregistrent 38% de décès de plus que les femmes blanches, malgré un nombre de cas inférieur de 5%.

Ces résultats mettent en évidence l'impact des "facteurs sociaux" sur la santé et un "racisme systémique de longue date qui s'est traduit par un accès aux soins de qualité moins bons".

Les auteurs du rapport recommandent d'accroître la diversité ethnique dans les essais cliniques ainsi que des partenariats qui favorisent l'accès des femmes les plus défavorisées à un dépistage de qualité.

En avril, un organisme américain indépendant émettant des recommandations de santé publique avait estimé que les femmes devaient commencer les mammographies dès l'âge de 40 ans, et non plus 50, et les réaliser tous les deux ans.

